

« LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE, UN ENJEU POUR DEMAIN »

Sommaire

Accueil

par Marie-Françoise Bechtel,
Présidente de la Fondation Res Publica 7

Introduction

par Lucien Bourgeois,
Économiste, spécialiste des politiques agricoles et alimentaires, membre de
l'Académie d'agriculture, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res
Publica..... 9

« Chine, États-Unis, Europe, Afrique : enjeux agricoles et alimentaires entre local et global »

par Matthieu Brun,
Responsable des études au Club DEMETER et chercheur associé à Sciences Po
Bordeaux..... 14

« Les évolutions de la politique agricole et alimentaire des États-Unis »

par Thierry Pouch,
Responsable des études de l'Assemblée permanente des chambres
d'agriculture..... 24

« La politique agricole de la Chine »

par Jean-Marc Chaumet,
Spécialiste de l'agriculture chinoise, membre du comité de rédaction de
DEMETER 32

« Politique agricole, géopolitique et souveraineté alimentaire : où va l'Europe ? »

par Gérard Choplin,
Analyste indépendant des politiques agricoles, expert du rapporteur du Comité
européen des Régions sur la réforme de la PAC..... 39

Débat final..... 46

avec la participation de Baptiste Petitjean, chargé de mission auprès du Haut-
commissariat au Plan

Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Le sujet qui nous réunit ce soir peut sembler inhabituel pour notre Fondation, encore que nous aimions à couvrir tous les champs stratégiques, notamment pour l'avenir de notre pays. Nous sommes dans ce champ.

Je remercie beaucoup notre ami Lucien Bourgeois, membre du conseil scientifique de la Fondation Res Publica, qui est à l'origine de ce colloque sur la souveraineté alimentaire. Il a su nous convaincre que la question alimentaire, que l'on avait cru réglée dans un passé relativement récent, était une idée neuve. Du moins y a-t-il sans doute une question nouvelle que l'idée de suffisance européenne, qui était à l'origine de la PAC (Politique Agricole Commune), n'a pas à ce jour complètement épuisée. On sent ainsi que les secteurs agricole et agroalimentaire ne peuvent sortir indemnes de la concurrence effrénée imposée depuis trois décennies par les grands choix économiques et commerciaux mondiaux. Il fallait donc bien que le problème finisse par se poser.

On sent bien aussi que la puissance agricole de la France, longtemps la première du continent européen, suscite de plus en plus d'interrogations. En effet, la France est passée en dix ans du deuxième au cinquième rang des exportateurs internationaux. Il faut noter toutefois que son solde commercial reste positif.

On est tenté d'ailleurs d'élargir cette interrogation. Ne nous arrive-t-il pas en matière agricole ce qui nous est arrivé en matière industrielle ? Je pense à un certain nombre de facteurs, à commencer par la concurrence à bas coûts. Aujourd'hui un travailleur français coûte 1,5 fois ce que coûte un travailleur détaché en Allemagne et 1,7 fois ce que coûte un travailleur détaché en Espagne, grand concurrent sur le plan agricole. On pense aussi à la présence majeure de deux acteurs qui tendent à s'imposer dans le jeu mondial, à savoir les États-Unis et la Chine dont les problèmes et l'horizon sont très différents. On pense aussi au rôle joué par l'OMC. Le dernier cycle des accords du GATT, le cycle de l'Uruguay, qui a introduit les sujets agricoles et notamment réduit les subventions agricoles, date de trente ans. Il avait marqué l'entrée de l'agriculture dans la phase néolibérale qui a affecté le cours du monde depuis ces années-là.

Et l'Europe dans tout cela ?

Et la France dans tout cela ?

L'Europe est en phase finale de négociation de la PAC. On entend dire ici ou là qu'il y aurait peut-être une renationalisation de la PAC... je n'ai toujours pas compris ce que cela veut dire ni si c'est exact. Je compte sur les intervenants pour nous en dire davantage. On sait que la PAC est fortement liée au *Green Deal* (pacte vert) européen¹, ce qui peut susciter des interrogations, sinon des inquiétudes légitimes.

Naturellement, la question se pose de savoir ce que devient notre pays - interrogation récurrente pour la Fondation Res Publica - dans la perspective de la PAC en cours de négociation.

Je parlais des effets de l'économie globalisée et de la libéralisation du commerce affectant l'agriculture comme l'ensemble des pans de l'économie. On peut aussi se demander où en est la question de la suffisance alimentaire dans l'ensemble des pays du monde avec, peut-être, une attention particulière sur l'état de l'Afrique pour laquelle l'auto-suffisance alimentaire n'a jamais cessé d'être un problème.

Nous attendons donc beaucoup de ce colloque, y compris quelques conclusions qui pourraient éclairer et enrichir le débat national. En effet la PAC est un élément de la politique européenne par lequel nous sommes particulièrement liés à l'Europe. C'est même l'élément le plus « fédéral » de notre engagement. Mais, pour autant, la grande puissance agricole qu'est la France doit nécessairement s'interroger sur son avenir dans ce secteur.

Lucien Bourgeois, économiste spécialiste des politiques agricoles et alimentaires, membre de l'académie d'agriculture, va introduire l'ensemble du colloque.

Interviendra après lui Matthieu Brun, responsable des études au Club DEMETER et chercheur associé à Sciences Po Bordeaux, qui esquissera un panorama (Chine, États-Unis, Europe, Afrique) des enjeux agricoles et alimentaires, entre local et global, nous plongeant dans la réalité mondiale. Nous

¹ L'*European green deal*, proposé par la Commission européenne, vise à transformer l'UE en « une économie moderne, efficace dans l'utilisation des ressources et compétitive, garantissant la fin des émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2050 et le découplage de la croissance économique de l'utilisation des ressources ».

devons en effet nous situer dans ce cadre mondial hors duquel nous ne pouvons pas mesurer les enjeux et les défis.

Nous écouterons ensuite Thierry Pouch, responsable des études de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture, qui nous parlera des évolutions de la politique agricole et alimentaire des États-Unis.

Après quoi nous entendrons Jean-Marc Chaumet, spécialiste de l'agriculture chinoise, membre du comité de rédaction de l'ouvrage DEMETER, qui traitera de la politique agricole de la Chine.

Et nous terminerons avec Gérard Choplin, analyste indépendant des politiques agricoles, expert auprès du rapporteur du Comité européen des Régions sur la réforme de la PAC. Il nous parlera de géopolitique, de souveraineté alimentaire et s'interrogera sur l'avenir de l'Europe.

Je donne la parole à Lucien Bourgeois.

LUCIEN BOURGEOIS

Introduction

Merci, Madame la présidente.

Pourquoi avoir choisi ce sujet ?

La souveraineté alimentaire est la capacité et le droit pour un pays ou un groupe de pays de rester maître de sa politique agricole et alimentaire, commerce extérieur des produits alimentaires inclus, sans nuire aux autres pays. Elle doit être distinguée de la sécurité alimentaire, qui nécessite que la demande des consommateurs soit assurée sans pénurie, et de l'autosuffisance, à savoir la capacité de la production nationale à satisfaire l'ensemble de la consommation intérieure.

Ce concept de souveraineté a été la ligne de conduite de tous les gouvernements de tous les pays du monde depuis des temps immémoriaux. Il faut en effet manger trois fois par jour et les pénuries sont sources d'instabilité politique.

Mais ce concept a été enterré depuis trente ans, après la chute du mur de Berlin, par les adeptes de la « mondialisation heureuse » qui pensaient que la France

pouvait se spécialiser dans les services et se reposer sur la « Ferme brésilienne et l'atelier industriel chinois ».

L'alimentation de la planète n'est pas un problème d'offre

La mondialisation mise en place dans les années 90 a permis une certaine abondance. Depuis la campagne 2013-2014, nous avons vécu une série de neuf années de records mondiaux de production de céréales à plus de 2 milliards de tonnes, et même 3 milliards si l'on ajoute le riz et le soja. La production a augmenté de 600 millions de tonnes en dix ans. C'est un rythme plus rapide que celui de l'accroissement de la population mondiale, donc des besoins alimentaires. La récolte totale mondiale en blé, maïs, autres céréales, riz et soja de la prochaine campagne est estimée par le Conseil international des céréales à 3,2 milliards de tonnes. Chacun des 7,9 milliards d'humains peuplant actuellement la planète pourrait disposer de 400 kilos de céréales par an, ce qui suffit largement à assurer une diète alimentaire satisfaisante.

Mais il y a encore 700 millions de personnes en état de sous-nutrition et ce nombre a tendance à augmenter depuis les cinq dernières années. Il s'agit dans la grande majorité des cas de personnes habitant dans des pays en guerre avec leurs voisins ou en guerre civile. Cela est dû aussi à des phénomènes de pauvreté dans certains pays riches. Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'un problème de pénurie due à une incapacité technique de l'humanité à assurer sa subsistance mais d'un problème de répartition des richesses. Rappelons par exemple que l'on affecte cette année à la production d'éthanol 369 Mt de céréales qui, consacrées à l'alimentation, suffiraient à nourrir plus d'un milliard de personnes.

Mais si cette mondialisation des échanges a favorisé une augmentation de la production, elle n'a pas empêché les crises comme celle de 2008 avec un développement des émeutes de la faim. Mais surtout cette mondialisation a favorisé la généralisation de techniques peu durables et qui ne permettent pas de réduire le réchauffement climatique.

Des accords multilatéraux au point mort

Pour résoudre ces problèmes de répartition entre pays riches et pays pauvres, il aurait été nécessaire de parvenir à des accords internationaux visant à équilibrer

les rapports de force. De nombreuses réunions d'instances internationales se sont tenues depuis l'accord de Marrakech qui, en 1994, avait permis la création de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'institution d'un organisme de règlement des différends a permis un certain nombre de procès qui ont facilité la prise de conscience des distorsions de concurrence. Mais de nombreux pays se sont opposés à la libéralisation croissante des échanges, en particulier l'Inde et les États-Unis.

Une alerte sévère, en 2008, avec une très importante hausse des prix des produits agricoles, a entraîné de nombreuses émeutes de la faim. Mais les règles n'ont pas été changées. En attendant, on assiste à la généralisation des accords bilatéraux entre les grandes puissances et les pays pauvres avec un rapport de force très défavorable. La prochaine rencontre de l'OMC aura lieu à Genève fin novembre. Les enjeux de cette réunion ne sont pas clairs. Difficile de croire que l'on puisse parvenir enfin à un accord de qualité.

La mondialisation mise en place ne semble pas durable car elle n'évite pas les crises ; elle ne permet pas non plus de prendre les mesures nécessaires pour limiter le réchauffement climatique et stopper la diminution de la biodiversité. L'accord de Paris sur le climat date de 2015. Mais les COP² se suivent et le CO² augmente. La prochaine COP climat va se tenir à Glasgow début novembre, tandis que la dernière COP biodiversité vient d'avoir lieu en visioconférence depuis la Chine.

L'irruption de la pandémie COVID

La pandémie COVID a obligé les gouvernements de tous les pays du monde à innover en prenant des mesures inhabituelles. Elle a montré aussi l'importance pour chaque pays d'avoir une marge d'autonomie pour la santé et l'alimentation.

Concernant la santé, nous avons pris conscience de notre dépendance pour les masques, les vaccins et les médicaments. En 2008, on enregistrait 40 signalements de pénurie pour les médicaments indispensables pour certaines maladies, c'était 800 en 2016 et 2400 en 2020 ! Le Gouvernement français vient de réagir en

² COP : Conférence des Parties signataires de la Convention Climat. En anglais *Conférence of the parties*.

obligeant les laboratoires à avoir deux mois de stocks à partir du 1^{er} septembre 2021.

Concernant l'alimentation, les gouvernements se sont inquiétés de l'approvisionnement de la population confinée. La production agricole a montré une résilience certaine bien que l'Union européenne eût poursuivi sa politique de libéralisation des marchés en supprimant les quotas pour le lait et la betterave à sucre et en diminuant fortement les stocks stratégiques de céréales, tombés ces dernières années à 33 millions de tonnes, soit environ 10 % de la consommation annuelle. Par comparaison les stocks chinois sont 15 fois plus importants et correspondent à un an de consommation humaine et animale.

Dans un premier temps la pandémie avait ralenti les échanges et permis d'éviter les crises sur les produits. Mais l'effet se produit au deuxième semestre 2021 avec une flambée des prix. Les prix des produits agricoles à la production viennent d'augmenter de plus de 10 % en douze mois en France. Il en est de même des prix des engrais qui ont dépassé leur pic de 2008 en Amérique du Nord. Paradoxe suprême, on pourrait même manquer de glyphosate cet hiver car 40 % de la production mondiale provient de Chine !

L'immobilisme européen

La PAC aura 60 ans en 2022 et cela fera 30 ans qu'elle a été réformée après la chute du Mur de Berlin. De nombreuses critiques ont ciblé un système d'aides directes qui encourage la concentration des exploitations. Mais ce système vient d'être reconduit malgré une nouvelle Commission favorable à une plus grande prise en compte de la santé et de l'environnement.

Les contradictions américaines

La longue tradition interventionniste de la politique agricole américaine, qui date de la crise de 1929 et des mesures prises par Roosevelt en 1933, a été reconduite récemment. Elle est partagée entre une vision assurantielle plus souple, des subventions très importantes pour les consommateurs les plus pauvres et une utilisation de plus d'un tiers de la production céréalière de ce pays pour fabriquer de l'éthanol (165 Mt).

La montée en puissance de la Chine

Tout au long de son histoire millénaire, la Chine a été très attentive à sa souveraineté alimentaire. Le fait nouveau est l'irruption dans les marchés mondiaux de la Chine, de loin le premier pays producteur du monde avec 30 % du total soit plus que les États-Unis, l'Union européenne et le Brésil réunis. La souveraineté est un objectif clair. La Chine est le premier producteur mondial de céréales et garde en stock l'équivalent d'une année de consommation intérieure.

Les crises sur le marché chinois de la poudre de lait et de la peste porcine ont des retombées de plus en plus nettes sur les évolutions du commerce mondial. On l'a vu avec la décision de ne plus acheter de soja aux États-Unis ou la polémique avec l'Australie. Les Chinois sont venus acheter leur orge en Europe mais cela a conduit l'Australie à renforcer son alliance avec les États-Unis.

Attention aux instruments d'observation

Les instruments d'observation des évolutions en cours sont souvent insuffisants. Il en est ainsi de l'indicateur du PIB qui ne permet pas une bonne appréciation de l'amélioration ou de la détérioration du patrimoine aussi bien concernant la qualité des terres que la biodiversité.

La mondialisation a favorisé la montée en puissance des grandes entreprises et le commerce mondial devient de plus en plus un commerce intra-firme. Les statistiques du commerce extérieur deviennent obsolètes.

Il est étonnant de constater que malgré la mondialisation de nos échanges, nos appareils statistiques sont restés très nationaux et ne permettent pas une comparaison facile des économies.

Les Cours des comptes française et européenne regrettent l'absence de procédures d'évaluation des mesures prises, en particulier les aides directes au revenu qui ne semblent pas améliorer l'environnement.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Je remercie Lucien Bourgeois qui a dressé un panorama de l'ensemble des problèmes qui vont se poser, à charge pour chacun des intervenants de cadrer ces

problèmes dans une zone ou un secteur lui-même fort large comme on va le voir tout de suite avec Matthieu Brun.

MATTHIEU BRUN

Chine, États-Unis, Europe, Afrique : enjeux agricoles et alimentaires entre local et global

Merci Lucien Bourgeois,
Merci, Madame la présidente, de votre invitation à venir partager avec vous quelques réflexions.

Mon intervention s'appuiera en grande partie sur les activités de recherche et d'analyse au Club DEMETER, un club d'entreprises du secteur agricole et agroalimentaire dont l'une des activités constitue la publication annuelle de cet ouvrage, *Le DEMETER*³ dont Jean Marc Chaumet, Lucien Bourgeois et Thierry Pouch sont des membres actifs du comité de rédaction.

Je ne répondrai pas à toutes les questions que Lucien Bourgeois a posées mais j'essaierai de tracer une forme de cartographie des mondes agricoles et des mondes alimentaires en tentant une projection à l'horizon 2025, 2030 et, pourquoi pas, 2050.

Je commencerai par quelques éléments, quelques points de rupture, de blocage.

Lucien Bourgeois a souligné avec justesse la question du grand retour de la souveraineté alimentaire sur la scène française mais aussi sur la scène européenne et internationale et dans le grand public. Les grands débats sur la « souveraineté alimentaire » (terme parfois galvaudé) se sont multipliés. Ce thème revient avec la peur de manquer. Cette peur de manquer que nous avons tous connue plus ou

³ *Produire et se nourrir : le défi quotidien d'un monde déboussolé*, sous la direction de Sébastien Abis, Matthieu Brun, IRIS éditions, février 2021.

Le Club DEMETER est l'écosystème associatif du secteur agricole et agroalimentaire dont les réflexions prospectives sont tournées vers les enjeux mondiaux, les dynamiques d'innovation et les expériences intersectorielles.

moins il y a un peu plus d'un an et demi. Moi-même j'ai acheté un peu plus de paquets de pâtes en mars 2020 (ils sont toujours dans mon placard). Mais quand la Chine ou de grands États consommateurs augmentent leurs achats de précaution ou quand ils stockent ce n'est pas sans conséquences sur les marchés.

On sait à quel point, sur les plans économique et politique, mais aussi sur le plan de la stabilité même d'un pays en termes de contrat ou de pacte social, la question alimentaire est une valeur clé et un élément absolument essentiel. « Produire et se nourrir, le défi quotidien d'un monde déboussolé », tel est le sous-titre de l'édition 2021 du DEMETER que je codirige avec Sébastien Abis. Au sortir des épisodes de confinement, alors que le monde cherchait une nouvelle boussole, nous avons analysé dans l'introduction les attentes des consommateurs, à travers trois mots-clés : Sécurité, Santé et Soutenabilité, d'ailleurs repris dans une publication sur la consommation⁴ du Haut-commissariat au Plan due au Haut-commissaire François Bayrou.

Sécurité

La sécurité alimentaire est la première des sécurités humaines. Peut-être avait-on oublié à quel point c'est vital pour chacun d'entre nous. C'est aussi fragile. La précarité, notamment des étudiants, en France mais aussi à l'international, a rappelé le fait que se nourrir trois fois par jour pouvait être particulièrement difficile. La France compte encore aujourd'hui 8 millions de bénéficiaires de l'aide alimentaire et près d'un milliard d'humains souffrent chaque jour de la faim, sans compter les personnes en situation de surpoids ou d'obésité.

Santé

Le croisement entre l'alimentation et la santé a fait aussi son retour. Mener une vie saine et longue en très bonne santé passe avant tout par une bonne alimentation et le plus tôt possible (lors des fameux « 1000 premiers jours » dont on parle).

⁴ « *Consommation et pratiques alimentaires de demain : quelle incidence sur notre agriculture ?* », note du Haut-Commissariat au Plan publiée le 21 octobre 2021.

Soutenabilité

Les consommateurs ont aussi des attentes en matière de responsabilité environnementale de l'alimentation. C'est un appel très fort lancé à tous les secteurs économiques, y compris à l'agriculture et à l'agroalimentaire. L'objectif de neutralité carbone, de décarbonation de nos modes de vie, est contenu dans les stratégies françaises, avec le plan « France-relance », mais aussi dans la stratégie européenne « de la ferme à la fourchette » (« *Farm to Fork* ») et figure parmi les objectifs de développement durable au niveau international.

En miroir de cela quel monde se dessine face à ce tryptique Sécurité/Santé/Soutenabilité ?

On voit plutôt un monde en 3 « D » autour de Décroissance/Démonialisation/Désunion. Le lien est fort avec la question de l'autosuffisance alimentaire souvent pensée comme un repli sur soi, un repli sur nos assiettes. La souveraineté alimentaire, comme l'a rappelé Lucien Bourgeois, ce n'est pas être autosuffisant, ce n'est pas produire tout pour soi, ce n'est pas se replier sur soi. 10 % de ce qui est produit sur la planète circule. C'est finalement assez peu mais c'est aussi beaucoup parce que tout le monde ne peut pas produire de tout et tout le temps.

On sent poindre ce repli sur soi, cette incapacité à se projeter au-delà de notre assiette. Une illustration : dans le cadre de nos activités nous menons beaucoup de travaux avec des étudiants (des écoles d'ingénieurs, de Sciences Po, des écoles de commerce et de journalisme...) que nous invitons à réfléchir à l'alimentation en 2050. Avant le Covid tous se projetaient très loin dans le temps, dans l'espace, dans le sens de la philosophie même de l'alimentation, en appelant à un comité à la sécurité alimentaire mondial, à des règles mondiales, à une réforme de l'OMC, en pensant vraiment l'alimentation au-delà de nos frontières. Il y a quelques semaines nous avons fait le même exercice, avec des étudiants très différents, et nous avons vu la manière dont on se replie sur soi, sur son assiette. Chacun pense avant tout à ce qu'il va manger, pas du tout à ce que les uns et les autres peuvent manger de l'autre côté de la Méditerranée ou à l'autre bout du monde.

Ce blocage, cette impossibilité de se projeter est un véritable enjeu, en particulier pour la jeunesse, car la planète agricole et agroalimentaire est très interdépendante. L'interdépendance n'est pas un problème, à condition qu'il y ait

coopération entre les peuples et les Nations. Je suis non seulement très heureux mais j'ai besoin de pouvoir manger des produits qui viennent d'ailleurs que d'Île-de-France. Cela peut valoir aussi à l'échelle de la planète.

Après avoir rappelé en introduction quelques grandes idées autour de cet enjeu de souveraineté alimentaire et ces freins dans la projection dans l'espace et dans le temps, je voudrais attirer votre attention sur cinq points qui me semble assez importants :

Les Afriques

Je suis chercheur associé dans un laboratoire sur les Afriques à Sciences Po Bordeaux. Parlant d'un continent extrêmement multiple (54 pays), je serai contraint de faire quelques raccourcis. Je vous prie de m'en excuser.

Jean-Marc Chaumet développera pourquoi l'Asie était le continent du XX^{ème} siècle. L'Afrique est peut-être le continent de demain. Mais *les Afriques* sont certainement le continent du XXI^{ème} siècle.

Aujourd'hui, une personne sous-nutrie sur trois dans le monde se trouve en Afrique. Et les premières personnes concernées par cette insécurité alimentaire, par la difficulté d'accéder à l'alimentation, à la fois en quantité et en qualité, de disposer même du revenu pour pouvoir acheter cette alimentation, sont les agriculteurs. Les médias ont évoqué récemment l'exemple de Madagascar qui arrive au début de la période de soudure avec le kéré, ce catastrophique phénomène de disette qui sévit ponctuellement dans la partie sud du pays.

Les Afriques sont exposées à 3 « C » qui limitent leur capacité de se nourrir et de produire : Climat/Covid/Conflits (dans « Conflits » je mets aussi toutes les insécurités). Tels sont les trois enjeux qui aujourd'hui se posent au continent africain. Derrière cette idée d'insuffisance alimentaire et de perte de l'autosuffisance alimentaire se dessine aussi un enjeu très fort de justice sociale, de sécurité alimentaire, notamment en raison du lien avec les ressources naturelles que sont l'eau ou le foncier. À l'horizon 2050, l'Afrique comptera 1 milliard de ruraux. Nous avons l'impression que le monde ne fait que s'urbaniser. Pourtant, en Afrique subsaharienne 350 millions de personnes supplémentaires vont vivre dans les espaces ruraux. La population générale du continent va doubler à l'horizon 2050 pour atteindre 2,5 milliards de personnes, et plus d'un humain sur quatre sera africain, en incluant la diaspora. Cela signifie

que l'Afrique sera un continent incontournable, que les mondes ruraux seront incontournables. Le monde sera un peu plus africain et surtout beaucoup plus jeune dans les dix ou vingt prochaines années et, en Afrique, c'est 20 millions d'emplois qu'il faudra créer pour absorber cette jeunesse. Le rôle des espaces ruraux, des espaces agricoles, de la création de valeur dans les territoires ruraux est donc très important. On ne peut imaginer que tous les jeunes iront se masser dans les « monstropoles », ces immenses villes que sont Lagos, Le Caire ou d'autres. Il faudra créer des emplois dans les zones rurales. Je pense notamment à ce que fait le Maroc avec son plan « Maroc vert » dans sa version 2.0, une politique agricole dont l'ambition est notamment de créer une classe moyenne rurale.

Entre afroptimisme et afropessimisme il faut être pragmatique. C'est le continent de défis majeurs, avec des ressources naturelles à protéger, avec un risque important de compétition sur ces mêmes ressources. C'est un monde qui demain sera plus chaud, plus peuplé, plus jeune mais où les ressources seront moins nombreuses, notamment en raison du changement climatique. Le défi de l'agriculture est bien celui du climat et de la sécurité alimentaire.

Il y a un peu plus d'un an, lorsque le Programme alimentaire mondial (PAM) avait reçu le prix Nobel de la paix, son ancienne directrice générale avait rappelé de manière assez audacieuse ce qui guette les populations qui ont faim.

Elles se déplacent

Un éleveur qui ne peut pas nourrir son bétail et sa famille va un peu plus loin pour chercher des pâturages ou va en ville chercher un emploi. Parfois il franchit les frontières. Beaucoup agitent cet enjeu de la migration des pays africains d'Afrique subsaharienne qui se déverserait en France et en Europe. Aujourd'hui on observe plutôt de fortes migrations à l'intérieur du continent mais demain, effectivement, avec le changement climatique, on peut s'interroger sur cette envie d'aller toujours plus au Nord, là où il fera peut-être quelques degrés de moins.

Elles se révoltent

Lucien Bourgeois a parlé de la crise alimentaire mondiale de 2008 qui fut, au moins en partie, à l'origine des « printemps arabes », ces révolutions où l'on réclamait de la liberté, de la dignité mais aussi du pain.

Elles meurent

On meurt de faim encore aujourd'hui, il faut le rappeler.

En miroir le monde vieillit

En plus de l'Afrique et de l'Asie, un continent va continuer à croître, c'est celui des seniors. On en parle assez peu. Il y a 20 ans les seniors constituaient moins de 10 % de la population (500 millions), ils étaient deux fois plus nombreux en 2020 et seront 1,4 milliard en 2030, soit 16 % de la population mondiale. En 2050 il y aura plus de seniors chinois que d'Européens tous âges confondus.

Cela signifie de nouveaux enjeux de marché, de nouvelles attentes sociétales, de nouvelles philosophies de vie. Mais cela renvoie aussi à la question du renouvellement des générations, en agriculture, au sein même de la France et à l'international.

Anticipant sur l'exposé de Jean-Marc Chaumet, qui nous parlera de la Chine, je voudrais insister sur *le concept de sino-mondialisation*.

Le lien est fort avec l'Afrique : entre 2000 et 2020, 50 pays africains sur 54 ont emprunté à la Chine sous diverses formes pour financer la construction d'infrastructures, de logistique, de ports, etc. C'est en particulier sur les nouvelles routes de la soie que se trouvent ces Afriques. La Chine est le premier partenaire commercial, le premier bâtisseur du continent et le premier bailleur bilatéral de nombreux pays africains.

Je parle de sino-mondialisation parce qu'aujourd'hui la Chine façonne l'avenir, aussi en termes d'alimentation et d'agriculture. Pékin prend les commandes d'un nombre croissant de secteurs, avec un capitalisme hybride et un État stratège, une surveillance numérique aussi assez importante de la population. La Chine n'est pas redevenue « l'empire du milieu », elle devient centrale et réinvente ses propres modernités, s'imposant de plus en plus comme la superpuissance d'un monde peut-être post-américain. Cette sino-mondialisation est en marche et s'incarne dans les nouvelles routes de la soie, nouvelle stratégie internationale de la Chine par laquelle la sécurité alimentaire de la Chine s'internationalise.

La question est de savoir quels rapports, nous Français, nous Union européenne, devons entretenir avec la Chine et quelle place nous laissons à la coopération avec une Afrique largement convoitée par la Chine. C'est une nouvelle bataille pour

demain qui interroge la politique européenne en matière de coopération avec l'Afrique. Et je pense que les questions agricoles, alimentaires et environnementales sont très importantes dans une Afrique extrêmement dépendante des marchés internationaux pour sa sécurité alimentaire.

De nouvelles zones de bataille, de concurrence entre les puissances

Lucien Bourgeois a mentionné l'Australie. Aujourd'hui se dessine aussi l'importance de la zone indopacifique, nouvelle zone stratégique de bataille et d'influence. On a rappelé la crise des sous-marins et la crise de l'orge entre la Chine et l'Australie. L'Indopacifique est un concept fusionnant les océans indien et pacifique, une zone qui rassemble deux tiers de la croissance économique mondiale de la dernière décennie et dans laquelle les VIP (Vietnam, Indonésie, Philippines), ces « non-puissances », ces États qui émergent, ont des besoins alimentaires très importants.

L'Australie est au milieu. Elle a aussi besoin de soutiens et d'accords, elle ne peut pas se couper des marchés asiatiques mais en même temps elle entretient des relations diplomatiques et militaires avec les États-Unis et la Grande-Bretagne.

On a donc une zone de mondialisation nouvelle, avec une Chine très présente sur son arrière-cour, donc des tensions d'importance. Les relations se tendent notamment entre la Chine et l'Australie (même si elle s'est engagée en novembre 2020 dans le RCEP (*Regional Comprehensive Economic Partnership*)⁵)

La France, au cœur de cette zone avec les territoires ultra marins, a une présence stratégique importante.

Je voudrais insister pour finir sur trois éléments thématiques qui me semblent essentiels pour la souveraineté alimentaire de demain.

⁵ Le Partenariat économique régional global (RCEP) est un projet d'accord de libre-échange (ALE) entre les dix États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Vietnam) et ses six partenaires de l'ALE (Australie, Chine, Inde, Japon, Nouvelle-Zélande et République de Corée).

La question normative

Nos vies sont guidées par les normes, essentielles à la vie en collectivité pour toutes les formes d'organisation politiques et sociales. Ce que l'on achète, ce que l'on mange, ce avec quoi on se déplace, on communique, tout est guidé par les normes mais derrière ces normes, il y a aussi du pouvoir et des enjeux alimentaires, des systèmes de compétition et de concurrence.

Les normes (normes règlementaires, des normes volontaires, prescriptions techniques et qualitatives) sont un creuset d'intelligence économique, une arme stratégique (on a parlé de « l'effet Bruxelles », capable d'imposer des normes), un tremplin pour l'innovation, mais aussi un outil de prévention des crises. La normalisation a vocation à prospérer dans le secteur agroalimentaire, en proie à des mouvements stratégiques d'envergure, situé en première ligne face aux effets du changement climatique et, qui plus est, confronté à des crises régulières.

Ce matin, au sein du club DEMETER, nous recevions le directeur de l'association des producteurs de pommes et poires en France. Interrogé sur le principal risque menaçant la production de fruits et légumes, il répondait que ce n'est pas l'eau ni le risque climatique, mais le risque règlementaire, le risque normatif, la règle. On peut difficilement imaginer produire demain avec les règles et les normes actuelles. Les temporalités de l'agriculture ne sont pas compatibles avec les décisions politiques actuelles.

La Chine impose aussi cette normalisation. Son essor économique et l'arrivée de Xi Jinping à la présidence en 2013 ont fait évoluer sa posture. Longtemps tributaire pour son insertion dans les échanges internationaux des normes et standards édictés par les fabriques occidentales, Pékin œuvre désormais pour changer les règles et multiplie les efforts pour pousser son avantage dans les enceintes normatives internationales.

Si je mène la réflexion un peu plus loin en termes de normalisation, je dirai que la première puissance dont on devrait parler, ce sont les consommateurs, c'est l'opinion. De plus en plus de gens font leurs courses en utilisant des applications comme Nutri-score, avec ces normes qui échappent parfois à la compréhension des gens faute de transparence. Se dirige-t-on vers des systèmes de consommation alimentaire dirigée, où notations et applications numériques favoriseraient des interdits d'achat, donc de production agricole en amont ? Comment cultiver l'esprit critique des consommateurs demain sans que le numérique ou les notations conditionnent tous leurs achats ?

La « foire au carbone »

L'objectif européen de neutralité carbone en 2050, les enjeux de justice climatique (*Urgenda Foundation* aux Pays Bas, la « Marche pour le climat »), font qu'aujourd'hui la nécessité de réduire les émissions de gaz à effet de serre est admise par tout le monde. Si je parle d'une « foire au carbone », c'est parce que tout le monde se met en ordre de bataille, tout le monde réfléchit à la manière dont on peut stocker du carbone, faire de la compensation carbone.

Les mondes agricole et alimentaire sont essentiels dans cette phase. L'agriculture est triplement impliquée : responsable d'émissions de gaz à effet de serre, principale victime du changement climatique et des conséquences de ces émissions de gaz à effet de serre, elle fait aussi partie de la solution en termes de stockage du carbone.

De nombreuses questions se posent :

Que signifie une agriculture décarbonée ? Les politiques qui vont être mises en œuvre (moins d'intrants) auront-elles des conséquences sur les niveaux de production ?

Rémunèrera-t-on demain des agriculteurs pour leur capacité à stocker du carbone ? Quel *business model* pour les agriculteurs ?

Peut-on imaginer demain une taxe carbone sur les produits agricoles et alimentaires au sein de l'Union européenne ?

Les pertes et gaspillages

Toutes ces transitions, cette décarbonation, ne peuvent aller sans de véritables changements dans la durabilité des systèmes alimentaires, dans nos régimes alimentaires, donc dans les pertes et gaspillages. Je voudrais insister sur cet élément qui me semble absolument essentiel. Le 16 octobre 2021, journée internationale des systèmes alimentaires durables, on a beaucoup parlé des enjeux des pertes et gaspillages alimentaire et des nouvelles attentes des consommateurs. Quand on réfléchit à l'alimentation, il faut aller « de la ferme à la fourchette » (*Farm to fork*), ou de la table à la fourche car dans nos assiettes il y a toujours des agriculteurs. Toute l'alimentation que l'on jette, ce sont des productions qui ont été à l'origine d'émission de gaz à effet de serre. Aujourd'hui, à l'échelle mondiale, un tiers de la production alimentaire est perdue ou gaspillée.

En France cela représente 3 % des émissions de gaz à effet de serre, 3 fois plus que le trafic aérien national.

Ce gaspillage est-il lié à la réduction de la valeur monétaire de l'alimentation ? Est-il lié au changement de pratiques, de modes de consommation ? Un consommateur français jette en moyenne 30 kg de produits agricoles alimentaires par an, dont 7 kg n'ont même pas été ouverts ni déballés. Cela signifie qu'il y a un vrai enjeu en termes de système alimentaire.

Donc penser l'autosuffisance alimentaire comme enjeu de demain exige de dérouler la réflexion, au-delà des politiques agricoles et des politiques de puissance, jusqu'au consommateur. C'est aussi la raison pour laquelle je vous invite à consulter le nouveau rapport du Haut-commissariat au Plan sur les consommateurs à travers la planète. Aller jusqu'au consommateur, jusqu'à nos pratiques individuelles de consommation puisque, je le répète, la plus grande puissance de demain est le consommateur.

Je vous remercie.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Vous avez donné des chiffres et des faits extrêmement intéressants. Vos propos sur le gaspillage me font penser que le problème est un peu analogue à celui des économies d'énergie. On se dit qu'on est vraiment dans un système parallèle avec l'agriculture. Ce que vous avez dit, d'ailleurs, sur la taxe carbone aux frontières nous ramène aussi à la question industrielle.

Nous allons maintenant écouter Thierry Pouch qui va nous parler des États-Unis.

Les évolutions de la politique agricole et alimentaire des États-Unis

Je voudrais d'abord préciser que la taxe carbone aux frontières ne concerne pas les produits alimentaires. On s'interroge aujourd'hui sur l'éventualité d'élargir ce mécanisme d'ajustement « carbone à la frontière » mais pour l'instant il ne concerne pas les produits agricoles (sauf les engrais). Nous allons voir comment les États membres vont se coordonner là-dessus.

Lucien Bourgeois a évoqué le retour de la « souveraineté alimentaire » (thème de ce colloque) avec la crainte de la pénurie et la perception que nous avons de notre dépendance sur certains produits vis-à-vis de l'extérieur. Je rappelle que cette notion avait ressurgi au milieu des années 90 avec l'intervention de *Via Campesina*⁶ qui avançait cette idée de « souveraineté alimentaire » pour combattre les effets de la mondialisation sur les pays en développement. Ce mouvement préconisait de revenir à des politiques de souveraineté alimentaire en opposition au Consensus de Washington⁷ qui, avec les grandes institutions internationales et, en surplomb, les États-Unis, cherchait à démanteler tous les outils de régulation qu'avaient adoptés historiquement un certain nombre de pays, notamment en développement. Alors que l'objectif de *Via Campesina* dans les années 90 était de s'opposer à ce libéralisme à l'échelle mondiale qui touchait les pays en développement, cette notion de « souveraineté alimentaire » ressurgit aujourd'hui avec les craintes de pénurie dans les pays riches. C'est assez frappant et, de ce fait, paradoxal.

Quoi qu'il en soit, comme cela a été très bien dit, la notion de souveraineté ne désigne ni l'autosuffisance ni la sécurité mais simplement une autonomie de décision. Un État peut même décider souverainement d'importer toute son

⁶ La « *Via Campesina* » (« Voie paysanne » en espagnol) est un mouvement paysan international, créé en 1993 à Mons, en Belgique, qui milite pour le droit à la « souveraineté alimentaire » et défend les petites et moyennes structures paysannes.

⁷ Le « Consensus de Washington » est un accord tacite visant à conditionner les aides financières aux pays en développement à des pratiques de bonne gouvernance telles que définies par le Fonds Monétaire International et la Banque mondiale. Ces « bonnes pratiques » d'inspiration fortement néo-libérales ont été formalisées en 1989 par John Williamson. Elles visent notamment à la dérégulation de l'économie.

alimentation mais c'est une décision politique. Cela renvoie bien à tout ce que la science politique nous a appris, notamment à la définition de la souveraineté que donnait Jean Bodin dans "Les six livres de la République" (1576) : décider par soi-même pour soi-même sans interférence avec une instance extérieure, qu'elle relève de l'ordre divin ou, aujourd'hui, de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ou de la Commission européenne.

En France, j'ai pu l'observer à travers les chambres d'agriculture, le Covid a provoqué le retour de cette notion de « souveraineté alimentaire ». Mais ce n'est pas forcément partagé par l'ensemble des États membres de l'Union européenne. Pour les pays du Nord, plutôt de tradition libre-échange, la question de la souveraineté alimentaire ne se pose pas. Il suffit de s'approvisionner sur les marchés internationaux.

Je voulais apporter cette précision qui fait lien avec ce que je vais dire sur les États-Unis.

Jusqu'à présent les États-Unis représentent le *leadership* sur les affaires internationales mais, comme l'a dit Matthieu Brun, le positionnement des États-Unis dans le pilotage des affaires du monde révèle un déclin relatif.

Depuis les années 30, ce pays a fixé dans le marbre la notion de souveraineté à travers une politique agricole définie pendant la Grande Dépression dont les conséquences avaient été extrêmement fâcheuses en termes d'effondrement des prix (à l'époque le prix du blé pouvait s'effondrer de 60 % en l'espace d'une semaine). Surtout, du fait de cet arrêt de l'activité agricole et parce qu'il n'y avait pas suffisamment de prix rémunérateurs, on assistait à des migrations intérieures vers l'Ouest et les agriculteurs cherchaient du travail dans les villes. C'est parfaitement décrit dans le célèbre roman de Steinbeck « Les raisins de la colère » dont certains chapitres dévoilent des cas de malnutrition d'enfants aux États-Unis pendant la Grande Dépression. Il s'agissait donc aussi, au-delà du soutien à apporter aux producteurs eux-mêmes, d'organiser un dispositif d'aide alimentaire intérieure pour subvenir aux besoins de la population américaine frappée par cette Grande Dépression qui avait engendré un chômage de masse.

La loi agricole.

La prise de conscience de la nécessité d'une politique agricole date de 1929-1930 mais sa réalisation attendra l'élection de Roosevelt en 1933. Les conséquences de cette Grande Dépression, extrêmement profondes pour la population et pour les agriculteurs, ont été, avec le marché du travail, la première urgence de l'administration Roosevelt qui, pour construire cette politique agricole, s'est entourée d'économistes particulièrement pointus qui avaient soudainement pris conscience que si l'État fédéral n'intervenait pas c'était le régime démocratique américain qui pouvait sombrer.

Depuis cette époque-là, une loi agricole est votée par le Congrès tous les cinq ans. Au pays qui se réclame de la libre-entreprise un plan quinquennal pour l'agriculture avait été élaboré par les économistes dont s'était entouré F.D. Roosevelt ! Certains d'entre eux avaient d'ailleurs en tête l'exemple de la planification soviétique, ce qui leur avait posé beaucoup de problèmes, notamment en provenance du camp républicain qui avait obtenu une invalidation de la première loi agricole par la Cour suprême. Ils avaient été obligés d'aménager, d'amender cette loi agricole mais à partir du moment où elle a été validée elle s'est inscrite dans la durée.

L'extraordinaire longévité de cette politique agricole est tout à fait étonnante. Quelques tentatives de réformes ont eu lieu dans la deuxième moitié des années 90 mais les États-Unis sont très vite revenus à l'esprit initial. Ils avaient notamment mis en place le découplage des aides versées aux agriculteurs – essayant de déconnecter les aides de l'acte de production – mais ils y ont très vite renoncé parce qu'ils se sont heurtés au même moment à la crise asiatique qui s'est traduite par une décroissance des importations de certains pays asiatiques, donc une absence de débouchés qui s'est répercutée sur le revenu des agriculteurs. Un amendement à la loi agricole a donc « recouplé » les aides à la production de façon à produire davantage et essayer de trouver de nouveaux débouchés.

La loi quinquennale a donc jusqu'à aujourd'hui conservé l'esprit et la lettre de ce qui avait été décidé par l'administration Roosevelt.

Cette loi agricole est décidée et votée par le Congrès (la Chambre des représentants et le Sénat) et, lors de la préparation de la loi agricole, des joutes violentes opposent les Républicains et les Démocrates. Le Président américain n'a aucun droit de regard sur cette loi. Il peut exercer un droit de veto mais le Congrès

peut passer outre. C'est arrivé à plusieurs reprises, notamment sous la présidence de George W. Bush qui s'était opposé à la loi agricole votée par le Congrès. Finalement la loi était passée.

L'aide alimentaire intérieure.

L'aide alimentaire intérieure qui s'était mise en place à partir de 1933 pour subvenir aux besoins de la population frappée par la Grande Dépression a perduré jusqu'à la loi votée en décembre 2018, activée en 2019 et qui va s'appliquer jusqu'à 2023, c'est-à-dire au moment même où la PAC va se mettre en place. Étant donné ce qu'ils ont dit sur le *Green Deal*, je serais curieux de savoir comment les États-Unis vont observer la réforme de la PAC qui va se mettre en place alors qu'eux-mêmes vont voter une nouvelle loi.

Le budget de la loi agricole voté en 2018 n'est pas très éloigné des 500 milliards de dollars dont 76 % sont dédiés à l'aide alimentaire intérieure qui comporte de nombreux mécanismes. Les apports nutritionnels (on ne parle plus de « bons alimentaires ») ciblent souvent des populations précarisées, au chômage, des femmes seules avec enfants, des personnes âgées. Des programmes alimentaires scolaires apportent aux enfants de quoi manger au moins une fois par jour.

Pour être éligible à cette aide alimentaire un citoyen américain doit prouver qu'il se trouve dans une situation compliquée, un immigré doit prouver qu'il est en situation régulière. Les étudiants ont été exclus du dispositif d'aide alimentaire lors de la précédente loi agricole.

Comme l'a indiqué Matthieu Brun, les dispositifs adoptés par un certain nombre de pays constituent des instruments de justice sociale. C'est précisément le cas aux États-Unis. L'aide alimentaire intérieure, qui occupe les trois quarts du budget agricole, est un outil de justice sociale. Il est pour l'État fédéral hors de question de revivre ce qui s'est passé pendant la Grande Dépression. Il faut que toute la population puisse accéder à la nourriture. Un clivage politique important oppose les Démocrates, plutôt progressistes en matière de justice sociale, et les Républicains, qui considèrent que cette aide alimentaire est finalement une assistance sociale et qu'il faut réduire ces dépenses pour inciter les populations qui bénéficient de cette aide alimentaire à trouver du travail, avoir un revenu, etc. Régulièrement, tous les cinq ans, qu'ils soient ou non majoritaires au Sénat et à la Chambre des représentants, les Républicains essayent de diminuer la taille du budget consacré à l'aide alimentaire intérieure aux États-Unis. Ils demandent des

réductions conséquentes qu'ils n'obtiennent pas forcément et qui, lorsqu'ils les obtiennent, sont souvent très éloignées de leur objectif.

À la veille de la fameuse crise économique et financière de 2008, constitutive de l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis, environ 20 millions d'Américains bénéficiaient de cette aide alimentaire sous ses formes multiples. En l'espace de quelques mois on est monté à 47 millions (soit environ un Américain sur dix) de personnes touchées par cette précarité économique et sociale qui pouvaient prétendre bénéficier de cette aide alimentaire. Ce chiffre s'est maintenu pendant quelques années, le temps de la crise, avant une décrue de ces bénéficiaires de l'aide alimentaire. Avec la crise Covid ce chiffre est remonté à 45 millions d'Américains concernés par ce dispositif.

Les mécanismes de soutien aux agriculteurs.

Les instruments de soutien aux agriculteurs mis en place depuis les années 30 ont aussi perduré jusqu'à aujourd'hui.

En ce moment les grandes cultures bénéficient de deux mécanismes fondamentaux que nous n'avons pas ou que nous n'avons plus en Europe :

Les paiements contracycliques. Le ministère américain de l'agriculture fixe un prix de référence, l'exemple type étant le blé à 202 dollars la tonne. Tant que le prix du marché mondial est supérieur à ce prix de référence le mécanisme du paiement contracyclique n'est pas activé. Lorsque le prix du marché tombe en-dessous de ce prix de référence, l'agriculteur peut prétendre avoir une compensation à la mesure de l'écart entre le prix de référence fixé par l'État et le prix du marché. Ce paiement contracyclique, qui concerne le soja, le maïs, le sorgho, toutes les productions de grande culture, est appelé aux États-Unis « compensation de perte de prix ».

L'autre dispositif consiste à couvrir l'assurance récolte. En fonction de leur perception de l'évolution du marché, de leur revenu, de ce qu'ils ont semé..., les agriculteurs peuvent opter pour une couverture de perte de prix ou une couverture de perte de chiffre d'affaires, sorte d'assurance récolte.

Les deux dernières lois agricoles ont introduit beaucoup d'innovations. Dans le secteur du lait notamment, un dispositif tout à fait original de couverture d'assurance marge a été mis en place. La marge est la différence entre le prix du lait vendu et le coût que représente l'alimentation du bétail. En fonction de la marge qu'il veut couvrir, de son cheptel et de son revenu, l'éleveur a la possibilité

de s'assurer de façon réduite (marge plancher) ou au contraire d'assurer la totalité de son cheptel avec une marge très élevée (marge plafond). La cotisation demandée à l'éleveur laitier par l'assurance, qui varie selon la marge choisie, peut être très élevée, surtout pour un cheptel important.

Je voulais par ces quelques exemples illustrer la façon dont fonctionne la politique américaine.

J'ajoute que dans la période récente, en raison du conflit commercial entre les États-Unis et la Chine déclenché en mai 2018 par le président Trump, l'augmentation des tarifs douaniers sur l'aluminium et l'acier en provenance de Chine s'est traduite par des mesures de rétorsion adoptées par Pékin sur l'agriculture. Il est très frappant de voir que, depuis quelques années, les conflits commerciaux sur des produits industriels, les tensions diplomatiques ou les sanctions financières (comme pour la Russie dans la crise ukrainienne), se traduisent à chaque fois, par des rétorsions portant sur des secteurs considérés comme performants par le pays ou le groupe de pays qui attaque et qui sanctionne.

C'est ainsi que la Russie a décrété en août 2014 un embargo, toujours actif, sur les productions agricoles alimentaires (à l'exception de la viticulture) en provenance des États-Unis et de l'Union européenne, mais aussi de Norvège, d'Australie, du Canada qui avaient sanctionné la Russie. Le débouché russe s'est donc fortement contracté, que ce soit pour les produits laitiers (la Russie était jusqu'à présent un importateur de fromages très important) ou pour la viande porcine, pour ne prendre que ces deux illustrations.

De même la Chine, ripostant au conflit commercial que lui livraient les États-Unis, a augmenté les taxes douanières sur les produits laitiers, la viande porcine, le sorgho... ce qui a évidemment contracté le débouché chinois pour les États-Unis, concernant le soja notamment. Le cumul de cette crise commerciale entre la Chine et les États-Unis et le surgissement de la pandémie aboutit à un déficit commercial des États-Unis sur les produits agricoles et alimentaires alors que ce pays avait un excédent commercial historique au moins depuis les années 50. Ce déficit n'est pas énorme (3 à 4 milliards de dollars) mais il dessine la trajectoire qu'a empruntée ce pays qui est en train d'être touché par l'érosion du pouvoir alimentaire qu'il avait instauré sur le monde en tant que puissance hégémonique.

Nous ne sommes pas loin du 30^{ème} anniversaire des accords du GATT. Il faut avoir à l'esprit que ces accords du GATT ont été obtenus parce que les États-Unis avaient déclenché un cycle de négociations en 1986 lorsqu'ils se sont aperçus qu'ils perdaient des parts de marché au profit de l'Europe. Mais, quand on observe bien l'évolution des chiffres, l'Europe n'était pas vraiment responsable. Cela relevait plutôt de la politique économique intérieure américaine. Mais les États-Unis ont quand même réussi à imposer le dossier agricole dans le cycle de l'Uruguay alors que jusque-là, l'agriculture, à part quelques éléments techniques, bénéficiait d'un régime d'exception au GATT.

On observait donc déjà à cette époque une réaction des États-Unis qui, à travers leur politique agricole, n'entendaient pas céder un pouce de leur pouvoir alimentaire.

L'accord commercial étant multilatéral, un certain nombre de pays émergents se sont engouffrés là-dedans, dont le Brésil qui est aujourd'hui le premier fournisseur de soja de la Chine, même si la Chine a repris ses achats de soja auprès des États-Unis à partir du début de l'année 2020.

Aujourd'hui, les États-Unis, en difficulté, versent des aides exceptionnelles à leurs agriculteurs, au-delà de ce à quoi ils ont droit dans le cadre de la loi agricole (des aides exceptionnelles au titre de la guerre commerciale puis au titre de la pandémie). En effet, on avait constaté qu'au-delà de l'érosion du solde commercial excédentaire, le revenu des agriculteurs américains avait chuté depuis trois ou quatre ans. Il a donc fallu reconstituer ces revenus par des aides absolument colossales qui ont dépassé les 60 milliards de dollars sur les deux dernières années. Et ces aides sont pour les trois quarts des aides couplées prohibées par l'OMC car considérées comme une source de distorsion de concurrence ! (En Europe on découple, aux États-Unis on couple). Mais malgré les récriminations, malgré les sanctions, les États-Unis passent outre l'OMC et considèrent qu'il y va de l'intérêt national de défendre l'agriculture.

Cette trajectoire est très intéressante. La politique agricole américaine a une telle longévité qu'elle force la curiosité. Mais malgré cette politique agricole, malgré les aides exceptionnelles que peut verser l'État fédéral on observe quand même une érosion de la puissance agricole américaine qui va nécessiter de scruter ces tendances pour les années à venir.

Que vont-ils faire ?

Qui peut prétendre succéder aux États-Unis en tant que puissance agricole et alimentaire mondiale ?

Je vous remercie.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Vous avez montré – ce qui pouvait ne pas paraître évident à toute l’assistance – qu’aux États-Unis l’intérêt national guide la politique agricole, à la fois dans sa version interne, avec les soutiens et les aides que vous avez évoqués, mais aussi dans sa dimension externe puisqu’ils ont su imposer le cycle de l’Uruguay au GATT.

Malgré cela, en raison de lois géostratégiques que la raison agricole ne connaît pas toujours, les États-Unis voient leur puissance érodée.

LUCIEN BOURGEOIS

Les aides au secteur agricole représentent aux États-Unis 500 milliards pour cinq ans.

THIERRY POUCH

Cela représente, en moyenne sur cinq ans, 1,1 % du PIB américain (0,35 % du PIB pour la PAC).

LUCIEN BOURGEOIS

C’est en effet, rapportée au PIB, une dépense par beaucoup plus élevée.

Nous allons maintenant aborder un autre « gros morceau » qu'est la Chine, avant de revenir à la PAC.

La politique agricole de la Chine

Merci, Madame la présidente.

À propos de la Chine je voudrais expliquer pourquoi la Chine s'arc-boute sur sa sécurité alimentaire puis montrer que la place de l'État est extrêmement importante dans la politique agricole chinoise.

On parle beaucoup de la Chine en raison de son poids sur le marché mondial des produits. La Chine investit beaucoup à travers le monde. La Chine adopte une politique étrangère de plus en plus décomplexée, voire agressive pour certains. La Chine inquiète.

Mais on oublie souvent que la Chine est inquiète car elle est dépendante. Elle est dépendante pour son énergie (elle importe énormément de pétrole et de gaz) et elle est dépendante pour son alimentation. Car malgré ses succès économiques la Chine reste confrontée à la contrainte de l'alimentation. Elle doit approvisionner environ 18 % à 19 % de la population mondiale avec 8 % à 9 % des terres. Je me permets à ce propos d'apporter une précision sur le chiffre que donnait Lucien Bourgeois : les 30 % de la production agricole réalisés en Chine s'entendent en valeur, non en volume. En effet, 30 % en volume de la production mondiale permettrait largement de nourrir un peu moins de 20 % de la population. Mais c'est 30 % en valeur et les prix sont très élevés en Chine.

Donc la Chine est dépendante. Comment devenir première puissance mondiale tout en étant dépendante sur le plan alimentaire ? Telle est la problématique qui se pose à la Chine.

Le terme-même de « souveraineté alimentaire » est très rarement utilisé en Chine, même si, comme l'a dit Thierry Pouch, l'autonomie de décision politique y est extrêmement présente. La Chine ne peut décider que par elle-même et pour

elle-même. La souveraineté ne serait-ce que territoriale de la Chine est un sujet très sensible, comme on peut le voir à travers différents exemples. Il en est de même pour la « souveraineté alimentaire », même si le terme n'est pratiquement jamais utilisé en Chine où on parle de « sécurité des grains », ce qui est généralement traduit par « sécurité alimentaire ».

Pourquoi la Chine est-elle aussi arc-boutée sur son autosuffisance et sa souveraineté alimentaire ?

Thierry Pouch nous a livré un historique de la politique agricole des États-Unis. Parlant de la Chine, je remonterai jusqu'à 500 av. J.-C., à l'époque des Royaumes combattants (V^{ème}-III^{ème} s. av. J.-C.). Avant même l'unification des royaumes en un empire chinois, l'arme alimentaire était utilisée. L'une des grandes idées qui occupaient l'esprit des décideurs politiques et de leurs conseillers était la nécessité d'avoir une agriculture forte et d'être indépendants sur le plan alimentaire pour résister aux assauts des autres Royaumes combattants. Cette idée était présente dans d'autres civilisations, à d'autres moments mais, particularité de la Chine, elle y est toujours présente aujourd'hui. Un document politique rédigé en 2015 par les autorités chinoises, mentionnait : « Pour que la Chine soit forte, il faut que son agriculture soit forte. »

Le lien entre puissance du pays et puissance de l'agriculture existait il y a 2500 ans et il existe toujours aujourd'hui. C'est une continuité dans l'histoire de la Chine.

Au XX^{ème} siècle, une série d'événements ont marqué l'histoire de la Chine, renforçant cette idée de souveraineté à travers l'autosuffisance alimentaire. Après la famine qui, en 1943, avait fait 3 millions de morts dans le Hainan, la Chine a été marquée par la famine du Grand bond en avant (1959-1961). Il y a aujourd'hui encore en Chine des gens qui ont connu cette famine, qui s'en souviennent. Ces histoires de manque alimentaire et de famine sont donc encore présentes dans l'esprit des dirigeants chinois, moins par peur de manquer que par crainte de l'arme alimentaire. Ils ont en effet en tête l'embargo sur la Chine décidé par les États-Unis au moment de la guerre de Corée. La Chine était venue soutenir la Corée du Nord dans les années 50, combattant directement l'armée américaine. À partir de cet engagement chinois les États-Unis avaient décrété un embargo alimentaire vers la Chine essayant même d'emmener avec eux l'Australie et le Canada, gros exportateurs, notamment de céréales. La Chine s'en souvient. Certes

Mao Tsé Toung répugnait à acheter des produits aux pays capitalistes mais cet embargo avait eu des conséquences lors du Grand bond en avant car la Chine, quand elle a manqué de nourriture, avait des difficultés pour s'approvisionner sur le marché international. De là cette idée que la Chine doit produire elle-même parce elle ne peut pas compter sur le marché international où des adversaires, parfois des ennemis, peuvent utiliser l'arme alimentaire.

Un autre événement a renforcé l'idée chinoise d'autosuffisance et mis l'accent sur la sécurité alimentaire : c'est la publication, en 1995, d'un livre intitulé *Who Will Feed China ? : Wake-Up Call for a Small Planet* (Qui va nourrir la Chine ? Un réveil pour une petite planète). L'auteur de cet ouvrage, Lester Brown, agroéconomiste américain, y soutient l'idée que la Chine n'arrivera pas à se nourrir, que sa production agricole croîtra moins vite que sa population et qu'elle devra s'approvisionner sur le marché international. La Chine aura les moyens d'acheter, écrivait-il, mais elle fera monter les prix et les pays pauvres, notamment les pays africains, ne pourront plus acheter sur le marché international et souffriront de la faim. Ce livre, qui présentait une Chine qui ne pourrait pas se nourrir et affamerait d'autres pays, a été pris comme une attaque directe contre le pouvoir chinois et sa capacité à nourrir sa population. Qui va nourrir la Chine ? C'est nous ! ont répondu les dirigeants chinois. Nous nous nourrirons nous-mêmes et nous n'aurons pas besoin du marché international. À partir de la fin des années 90, pour montrer au monde qu'elle arriverait à se nourrir, la Chine a donc mis en place une politique très productiviste, axée surtout sur les « grains » qui étaient et restent la base de l'alimentation chinoise.

Elle a donc augmenté sa production de céréales pour nourrir sa population et le bétail, source de protéines animales.

Pour ce faire elle a mis en place

- des prix minimum : sur le marché national chinois, si le prix du blé, du riz, du maïs ou du soja tombait en-dessous d'un prix fixé, l'État achetait et stockait. D'où les stocks énormes dont a parlé Lucien Bourgeois.
- des aides directes aux cultivateurs ou aux éleveurs.
- des barrières aux frontières, notamment pour les céréales.

Mais la Chine est entrée dans l'OMC en 2001. Lors des négociations précédant son accession, notamment avec les États-Unis, la Chine a dû faire des concessions sur le plan agricole : limiter le montant des aides à l'intérieur de ses frontières mais aussi limiter les barrières aux frontières. Elle a notamment décidé de ne pas

mettre de barrières sur le soja. C'est pourquoi la Chine est devenue le premier importateur de soja au monde.

D'après une étude réalisée par *Agriculture Stratégies* sur les bases des données OCDE, la Chine est dans le monde le pays qui soutient le plus son agriculture, devant les États-Unis et l'Europe. C'est celui qui donne le plus d'aides à son agriculture par rapport au PIB (non par habitant ni par exploitation : il y a 1,4 milliard d'habitants et des dizaines de millions d'exploitations).

Cette politique a eu des succès. Le pourcentage de personnes souffrant de sous-nutrition en Chine est tombé à moins de 10 % (soit environ 100 millions de personnes). La Chine a réussi à être plus ou moins autosuffisante au début des années 2000.

La Chine a bénéficié de l'OMC qui lui a permis d'exporter beaucoup. Elle s'est enrichie. La consommation intérieure, notamment de produits animaux, a augmenté, entraînant une hausse des importations. Devenue importatrice nette de produits agricoles en 2003, la Chine a vu son déficit commercial agricole se creuser année après année et dépasser 90 milliards de dollars en 2020.

Malgré ses politiques productivistes la Chine est donc devenue dépendante et elle a dû importer de plus en plus. Au départ les dirigeants chinois disaient que cette dépendance était temporaire et ne portait que sur quelques produits. En 2015 ils ont dû se rendre officiellement à l'évidence que la Chine ne pourrait pas se nourrir elle-même. La Chine est obligée d'importer certains produits : une révélation pour les observateurs de la politique agricole chinoise, enfin, la Chine reconnaissait qu'elle était importatrice net et qu'elle ne pourrait pas nourrir sa population.

À partir de 2015 on a observé une réorientation de la politique agricole chinoise. La politique productiviste dont j'ai parlé a eu des succès – certes insuffisants – en volume mais des conséquences négatives sur l'environnement. Quand on produit beaucoup plus en Chine, on met trois ou quatre fois plus de pesticides et d'engrais que partout ailleurs dans le monde, en tout cas qu'aux États-Unis et en Europe. Cela a des conséquences sur l'environnement. Les dirigeants chinois se sont rendu compte que les records de production de céréales, de riz et autres finiraient par épuiser les ressources naturelles, que ce soit la terre ou l'eau. Les pollutions des rivières et des sols, par l'agriculture mais aussi par l'industrie, sont très importantes. La Chine a donc entamé une autre politique en

2015 qui consiste à freiner, à stabiliser la production pour essayer de dépolluer et de régénérer un peu les sols et les ressources hydriques.

Mais la consommation continuant d'augmenter il allait falloir importer, donc devenir dépendants et se soumettre au risque de l'arme alimentaire, des embargos, d'une dégradation de l'image de la Chine. Les autorités chinoises, qui avaient déjà commencé à investir à l'étranger, se sont servies des routes de la Soie pour développer leurs investissements à l'étranger, notamment en matière agricole. L'objectif étant d'importer la production d'entreprises chinoises basées à l'étranger et de contrôler le maximum de maillons de la chaîne agricole. C'est pourquoi les premiers investissements chinois à l'étranger étaient dans les terres agricoles. Plus tard ils ont investi dans les élevages, puis dans la transformation (abattoirs, usines de transformation de lait). Ensuite ils ont racheté des *traders* pour ne pas dépendre des grands *traders* internationaux, français ou américains. Enfin, ils ont acheté Syngenta pour produire leurs propres semences. Maîtrisant les terres, les semences, les élevages, les entreprises de transformation, les *traders*... les Chinois arrivent à contrôler une partie de la chaîne pour limiter leur dépendance de l'étranger.

Si, lors du conflit commercial avec les États-Unis, la Chine a pu se fournir en soja auprès du Brésil, pour d'autres produits, tel le lactosérum et certains produits animaux, elle dépendait vraiment des États-Unis. Entre ce conflit commercial américain et la crise du Covid, qui a provoqué un certain nombre de ruptures de chaînes d'approvisionnement, la Chine a pris conscience de sa dépendance vis-à-vis de l'étranger en dépit de tous ses investissements.

Depuis le début de cette année une nouvelle orientation de la politique agricole chinoise prône une stimulation de la production nationale. La Chine veut réaugmenter ses productions, en particulier de grains, en redonnant la priorité à sa production nationale sans renoncer à régénérer les sols et les ressources hydriques. Son but est une moindre dépendance vis-à-vis de l'international. On parle beaucoup de production de volumes d'aliments mais la Chine voit plus loin et ne veut plus être obligée d'acheter ses semences (végétales et animales) à d'autres pays. Les Chinois ont racheté Syngenta et un nouveau plan, mis en place en 2021, vise à développer en Chine la recherche sur les semences afin de maîtriser toute la chaîne alimentaire. On observe donc depuis un an un retour vers une autosuffisance. Mais la Chine ne pourra pas tout produire sur son sol et les importations restent nécessaires. Aussi les investissements à l'étranger ne vont-ils pas diminuer. La Chine continuera à importer depuis les entreprises et

les terres achetées ou louées à l'étranger. La consommation croît avec le pouvoir d'achat et il va falloir nourrir 100 millions de Chinois de plus d'ici 2030-2035.

La Chine doit donc jouer sur deux volets : avoir le maximum d'autosuffisance et maîtriser son approvisionnement et donc investir à l'étranger. On revient donc à l'idée d'une souveraineté qui consiste à décider de son alimentation et de sa politique agricole. Et la politique agricole chinoise vise d'une part à produire le plus possible sur place, tout en essayant de voir à long terme en essayant de ne pas trop polluer et même de dépolluer, et d'autre part à importer au maximum d'entreprises chinoises.

Le marché agricole chinois, une arme entre les mains de l'État

Comme je l'ai dit, la Chine est dépendante donc la Chine est inquiète. Mais elle connaît sa force, elle connaît la force de son marché intérieur, elle connaît la force de son marché agricole qu'elle utilise de plus en plus comme moyen de représailles au niveau politique. Quand, sur certains produits, il y a une forte interdépendance avec les exportateurs, elle peut utiliser son marché pour essayer de faire plier les pays.

Quelques exemples :

Lorsque le prix Nobel de la paix de 2010 a été attribué au dissident emprisonné Liu Xiaobo « pour ses efforts durables et non violents en faveur des droits de l'homme en Chine », la Chine a mis un embargo sur le saumon fumé norvégien pour punir la Norvège... même s'il n'y a pas vraiment de lien entre le Nobel et les produits norvégiens !

Lorsque fin 2018 le Canada a arrêté Meng Wanzhou, une des dirigeantes du géant chinois Huawei, la Chine a arrêté ses achats de colza canadien.

Lorsque l'Australie a soutenu l'idée d'une enquête OMS indépendante sur le Covid en Chine, la Chine a mis des freins à l'importation de plusieurs produits australiens, dont la viande bovine et les céréales.

La Chine est dépendante vis-à-vis du monde, elle le sait, mais sur certains produits elle se sent suffisamment forte pour pouvoir utiliser son marché agricole et essayer de « punir » certains pays sur leurs exportations agroalimentaires. La Chine joue sur cette interdépendance. Sur certains produits elle ne fera jamais de représailles parce qu'elle sait qu'elle est trop dépendante d'un seul exportateur mais sur les pays où elle sait qu'elle peut jouer avec différents exportateurs elle n'hésite pas.

Enfin, la Chine cherche à diversifier ses importations pour ne pas être dépendante.

Jusqu'en 2013-2014, 90 % du maïs importé par la Chine provenait des États-Unis, adversaire potentiel. Il fallait donc trouver d'autres sources. Et la Chine a soudain découvert que le maïs qu'elle importait des États-Unis n'était pas homologué en Chine ! Ces importations ont donc été interrompues pendant un an et la Chine s'est tournée vers l'Ukraine où elle a beaucoup investi dans des terres et dans des entreprises. Et 80 % du maïs qui rentrait en Chine avant la crise Covid venait d'Ukraine.

Encore un exemple qui montre que la Chine cherche à limiter sa dépendance en produisant davantage sur place et en essayant de maîtriser au maximum ses importations. Elle diversifie ses fournisseurs pour limiter sa dépendance alimentaire, une perte de souveraineté qui, dans la tête des dirigeants chinois, constitue un frein à l'émergence de la Chine sur la scène internationale et surtout à sa conquête du pouvoir dans le monde puisque la Chine veut devenir première puissance mondiale en 2050 ou 2049.

Je vous remercie.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Nous venons d'entendre un exposé des faits fascinant. Les deux grands ensembles géostratégiques que sont les États-Unis et la Chine ont l'un et l'autre une mémoire historique extrêmement forte qui porte leur aspiration à l'autosuffisance. Les États-Unis la recherchent depuis les années 30, ce qui a donné lieu à cette extraordinaire loi quinquennale, imitée, si j'ai bien compris, d'un grand pays de l'Est qu'on ne saurait nommer. Si, me semble-t-il, les États-Unis ont plutôt choisi la production nationale, la Chine – vous l'avez très bien montré – a hésité selon les phases entre favoriser la production nationale et favoriser les échanges, avec tout ce que vous avez développé dans la dernière partie de votre exposé.

Que peut et que fait là-dedans, l'Union européenne qui, faut-il le rappeler, n'est pas un État ?

Cette question sera l'objet de la dernière intervention.

GÉRARD CHOPLIN

Politique agricole, géopolitique et souveraineté alimentaire : où va l'Europe ?

Bonjour à tous et merci pour l'invitation.

La Politique agricole commune de l'Union européenne, la PAC, va avoir 60 ans l'an prochain. À cette époque, en 1962, la toute jeune Communauté économique européenne (CEE) a pu décider de sa politique agricole.

Bien entendu, en pleine guerre froide, juste après la construction du Mur de Berlin, elle n'a pu le faire sans le consentement des États-Unis.

D'une part, les États-Unis avaient besoin d'une Communauté européenne forte économiquement, donc d'une Politique agricole forte en Europe, pour faire face au bloc soviétique et éloigner les citoyens européens de tentations communistes.

D'autre part, le Rideau de fer avait coupé l'Europe de l'Ouest de ses greniers à blé traditionnels d'Europe centrale et de Russie.

La Communauté économique européenne a donc pu, avec cette première PAC, développer très vite sa production, se protéger des importations et subventionner des exportations croissantes.

Les États-Unis ont quand même pris soin de s'assurer qu'ils pourraient nous vendre leur soja sans droit de douane. Cette non-taxation du soja, alors que les céréales sont lourdement taxées, aura de lourdes conséquences en Europe sur les modes d'élevage et ses lieux de production. Nous payons encore cette erreur stratégique.

Si la CEE a pu ainsi définir sa politique agricole en fonction de ses intérêts et des contingences géostratégiques de l'époque, c'est parce que, depuis 1947, naissance du GATT, les règles du commerce international appliquées aux autres secteurs ne s'appliquaient pas à l'agriculture : les États puissants pouvaient en gros faire ce qu'ils voulaient en matière de droits de douane et de subventions.

S'agissait-il alors de *souveraineté alimentaire* de la part de la CEE ?

Pas vraiment, car si la souveraineté alimentaire est d'abord le droit et la capacité politique et stratégique de définir sa politique agricole et alimentaire, c'est aussi, en même temps, le devoir de le faire sans nuire aux pays tiers et de manière durable sur le plan social et environnemental. C'est à la fois un droit, mais aussi deux devoirs.

Thierry Pouch a mentionné *Via Campesina*. Il se trouve que pendant trente ans j'ai animé un réseau d'organisations paysannes en Europe qui, en 1993, a co-créé *Via Campesina*. *Via Campesina* regroupe des paysans du Nord et des paysans du Sud qui partagent les mêmes revendications et qui, à l'époque, s'opposaient très clairement aux règles OMC du commerce international.

Revenons à la PAC et au fait qu'elle a oublié les deux devoirs de la souveraineté alimentaire. La CEE, en se protégeant à l'importation et en subventionnant ses exportations, était déloyale vis-à-vis des pays tiers. Et le productivisme agricole « boosté » par la PAC s'est fait au détriment de l'environnement et a vidé les campagnes. On a payé les agriculteurs pour partir à la ville.

Sans oublier que les montagnes d'excédents européens coûtaient très cher.

Il fallait bouger.

Alors s'engagent en 1986 des négociations pour de nouvelles règles du commerce international, l'*Uruguay Round*, qui, cette fois, vont inclure l'agriculture.

Tandis que les États-Unis veulent freiner la concurrence à l'export de l'Union européenne, les pays tiers ne veulent plus du *dumping* à l'exportation des États-Unis et de l'Europe.

Et voilà que le Mur de Berlin tombe : le néolibéralisme peut se développer et devenir « la pensée unique ».

Les États-Unis et l'Union européenne vont alors s'entendre sur le dos des pays tiers pour modifier les règles du commerce international agricole tout en continuant à faire des exportations agricoles leur priorité.

Mais les États-Unis, qui assurent toujours la sécurité stratégique de l'Europe, ont la main et l'Europe devra s'incliner. Sans obtenir le droit de taxer les importations de soja, elle doit au contraire baisser ses droits de douane et ses prix agricoles.

C'était en 1992, il y a 30 ans.

La PAC, avec la réforme de 1992, s'en trouve profondément modifiée dans ses instruments, en lien avec l'accord Union européenne-États-Unis de Blair House,

à Washington, quelques mois plus tard, qui préfigure l'accord international signé à Marrakech en 1994 et qui crée l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les deux superpuissances agricoles de l'époque, États-Unis et Union européenne, imposent donc l'accord à tous les pays tiers : ce sont toujours les plus forts qui écrivent les règles. Des règles où l'on a remplacé les prix agricoles par des primes aux exploitations. Des règles qui permettent aux « pays riches » de blanchir leur *dumping*⁸ à l'exportation, au détriment des pays qui n'ont pas les moyens de subventionner leur agriculture.

À partir de 1992, ce sont donc ces nouvelles règles du commerce international agricole qui forment les politiques agricoles : au lieu de corriger les erreurs de la première PAC, de stopper le *dumping* et d'enrayer le productivisme, non seulement l'Europe ne remplit pas les deux devoirs de la souveraineté alimentaire, mais elle perd le droit de définir le cadre de sa politique agricole puisque le cadre est dessiné par les règles internationales agricoles sur lesquelles, une fois l'accord adopté, elle n'a plus de prise.

La souveraineté alimentaire est donc incompatible avec les règles actuelles du commerce international. C'est pourquoi en 1996, au sommet FAO de Rome, *Via Campesina* a lancé le concept de « souveraineté alimentaire » qui à la fois était en opposition avec les règles du commerce international, donc avec l'accord OMC, et voulait instaurer des règles pour un commerce international juste, durable et solidaire.

Or, depuis 1992, on en est resté là : il y a bien eu encore cinq « réformattes » de la PAC, dont la dernière, adoptée en juin dernier pour les années 2023-2027, mais sans changer les grandes lignes : pour caricaturer, on peint la locomotive en vert, mais on se garde de placer un aiguillage pour changer de direction.

Aujourd'hui, à quelques semaines de la 12^{ème} conférence ministérielle de l'OMC à Genève, il n'est toujours pas question de changer profondément ces règles, qui datent pourtant du siècle dernier et sont incapables de répondre aux défis globaux d'aujourd'hui. Pire, elles les aggravent.

La négociation de la dernière réforme de la PAC illustre bien les enjeux dans lesquels l'Union européenne essaie de surnager.

⁸ Entendu comme une exportation à un prix inférieur au coût de production du pays exportateur

En juin 2018, la Commission européenne présidée par Jean Claude Juncker propose une réforme de la PAC plus « verte », mais sans grand changement de fond. C'est aux États membres, à travers leurs ministres de l'agriculture (le Conseil), et au Parlement européen de discuter, négocier et décider cette réforme. Mais ils n'ont pas eu le temps de conclure avant l'élection du Parlement européen et la nomination de la nouvelle Commission européenne en 2019. La nouvelle Commission, présidée par Ursula Van der Leyen, lance le *Green Deal*, une stratégie ambitieuse face au dérèglement climatique et à l'extinction de la biodiversité.

Le *Green Deal* comprend en particulier deux stratégies : « De la ferme à la table » et « Biodiversité pour 2030 » et propose des objectifs chiffrés d'ici à 2030 tels que 25 % de la surface agricole de l'Union européenne en bio, 10 % de la surface agricole en zone protégée, 50 % de réduction des pesticides, 20 % de réduction des engrais, 50 % de réduction du recours aux antibiotiques dans l'élevage. Cette stratégie « De la ferme à la table » a été approuvée il y a deux jours par le Parlement européen.

Mais la réforme PAC proposée par la Commission Juncker un an avant ne va pas aussi loin et son calendrier n'attend pas. Comme pour toute proposition législative européenne, elle se termine par un trilogue de négociation entre le Conseil agricole européen (ministres) et le Parlement européen, en présence et sous le contrôle de la Commission européenne. Ce trilogue a abouti le 28 juin dernier à un accord pour la prochaine PAC, en contradiction avec le *Green Deal* proposé par la nouvelle Commission européenne.

La PAC ayant été largement renationalisée dans sa mise en œuvre, c'est aux États membres maintenant de définir les modalités d'application chez eux. À la fin de cette année, la France doit donc présenter son plan stratégique national d'application de la nouvelle PAC pour les années 2023-2027.

Alors le *lobby* agro-industriel s'active : il veut bien une petite couche de peinture verte supplémentaire, mais surtout pas d'aiguillage, et il s'emploie à maintenir la future PAC en dehors du *Green Deal*, qui n'a pas encore de base juridique.

Faut-il financer le développement de drones miniatures pour remplacer les pollinisateurs ou bien arrêter les pesticides chimiques ? Faut-il construire de gros méthaniseurs pour maintenir les élevages industrialisés ou bien ramener l'élevage à une taille humaine et à l'air libre ?

Les États membres, et la France en particulier, portent aujourd'hui une grande responsabilité en allant dans un sens ou dans l'autre. D'ici le 31 décembre de cette année, chaque État membre doit présenter un plan stratégique national d'application de la nouvelle PAC, avec de grandes marges de manœuvre. C'est aussi un défi pour l'Union européenne parce que tous les États ne vont pas aller dans le même sens, ce qui peut aussi créer des distorsions de concurrence sur le marché unique. C'est un des enjeux des prochains mois.

Et pendant ce temps, comme disait Michel Serres, « la nature ne négocie pas ». Le « plus tard », celui où l'on a remis sans cesse les problèmes depuis 60 ans, eh bien il est arrivé.

Au rythme actuel de notre inaction, les + 1.5°C de l'accord de Paris sur le climat seront atteints dès 2029 et la moitié des espèces de plantes à fleurs sont menacées, faute de pollinisateurs (étude internationale du 13 octobre).

Alors où va l'Europe ?

L'Union européenne est le premier exportateur alimentaire mondial et un des premiers importateurs : elle a donc toute légitimité pour initier une modification en profondeur des règles du commerce international agricole dans un sens plus solidaire et plus durable, mais le fait - elle ? Le fera-t-elle ?

Rappelons qu'en Europe, nous avons délocalisé une partie croissante de nos approvisionnements en protéines végétales pour nourrir les animaux, en fruits & légumes et en produits de la mer, un domaine où nous sommes extrêmement déficitaires. Aujourd'hui, l'Union européenne est très dépendante des terres qu'elle exploite à l'extérieur : principalement en Chine, devenue notre premier partenaire commercial, mais aussi en Russie, Brésil, Argentine, etc.

Rappelons aussi que notre agriculture est très dépendante des importations de phosphates, de gaz pour produire les engrais azotés, de machines agricoles, d'électronique... et de pétrole pour les tracteurs.

Lorsque la première coopérative agricole française Agrial emploie 2000 salariés au Maroc pour produire notamment des tomates pour le marché français, s'agit-il d'une exportation marocaine et d'une importation française, ou bien d'une simple optimisation des coûts sociaux et environnementaux d'une firme multinationale ?

Lorsque les petites crevettes grises de la Mer du Nord, très prisées des Belges, partent en camion depuis Ostende jusqu'au Maroc pour y être épluchées par de petites mains pas chères, et qu'elles retournent en camion en Belgique, le PIB augmente, l'import/export aussi : alors, tout va bien ?

Pendant ce temps l'autoroute entre la Roumanie et l'Europe de l'Ouest, dont la construction a été financée par l'Union européenne, voit passer des camions chargés de pâte à pain congelée pour approvisionner nos supermarchés d'Europe de l'Ouest. Est-ce l'Europe que nous voulons ?

Une des questions centrales de la souveraineté alimentaire est de définir la juste place à accorder au commerce international agricole. Ni plus, ni moins.

Aujourd'hui, au nom de la compétitivité, alors que seulement 10 % de la production agricole mondiale est échangée, on aligne les prix de toute la production sur le moins disant social et environnemental et nos agriculteurs vendent trop souvent leurs produits à des prix inférieurs à leurs coûts de production. Une absurdité institutionnalisée par la PAC depuis 1992, qui verse des aides directes pour compenser un peu ces prix trop bas. Et, comble de l'absurde, ces aides, versées par hectare et non par actif, sont découplées à la fois de la production et du prix, si bien qu'aujourd'hui, alors que le prix des céréales est élevé, les aides la PAC vont surtout aux céréaliers !!

Lorsque le prix du lait en Europe dépend de la météo ou de l'activité volcanique en Nouvelle-Zélande, il est temps de changer de PAC et de règles internationales. Une régulation des marchés agricoles européens pour stabiliser les prix et éviter des excédents structurels bradés à l'extérieur n'est hélas pas à l'ordre du jour mais une timide avancée a été décidée grâce au Parlement européen lors du trilogue de juin dernier.

La souveraineté alimentaire de l'Union européenne reste donc à conquérir. L'Europe est-elle prête à s'émanciper du parapluie américain, à faire sa place entre les États-Unis et la Chine ?

Deux exemples de la faiblesse géostratégique de l'Union européenne et de ses conséquences sur notre politique agricole :

- En 1984, j'accompagne une délégation paysanne syndicale française auprès du ministre de l'Agriculture, Michel Rocard, pour plaider un rééquilibrage par le haut des droits de douane UE entre les céréales et l'alimentation animale (principalement le soja massivement importé des États-Unis à droit de douane nul). La Commission européenne a proposé à plusieurs reprises une taxation,

toujours rejetée par le Conseil des ministres. Michel Rocard, après avoir entendu notre plaidoyer nous dit : « *Vous avez raison. Mais à chaque fois que le Conseil veut discuter très concrètement de cette taxe, les États-Unis, toujours près des couloirs du Conseil, nous avertissent : si vous décidez cette taxe, nous retirons nos troupes de Berlin- Ouest* ». J'ai compris ce jour-là que, tant que l'Union européenne restera sous le parapluie de défense stratégique américain, elle ne pourra gagner son autonomie en protéines végétales. Ce qui s'est vérifié depuis.

- En juillet 2018, le président des États-Unis, Donald Trump, menace de taxer l'importation des voitures européennes (surtout allemandes). Angela Merkel prie alors J.C. Juncker de se rendre à Washington : en échange du retrait de cette taxe, les États-Unis imposent à l'Union européenne une forte augmentation de ses importations de soja en provenance des États-Unis, ce qui s'est vérifié dans les mois suivants.

Aujourd'hui, malgré le fait qu'elle représente une puissance économique de premier plan, avec un haut pouvoir d'achat moyen qui attire les exportateurs des pays tiers, l'Union européenne n'a pas de politique extérieure vraiment commune. Au contraire, sa faiblesse stratégique et ses divisions internes attirent les tentations de déstabilisation de l'extérieur.

Les deux dernières décennies ont vu se multiplier les accords bilatéraux dits de *libre-échange*, mais face aux problèmes globaux, la réponse ne peut être que multilatérale. Entre une Chine autoritaire qui veut retrouver son empire et les États-Unis qui se préparent à court-circuiter l'ONU dans une « alliance des démocraties » qu'elle dominerait, l'Europe est en danger, mais que veulent ses citoyens ?

Je vous remercie de votre attention.

Débat

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci beaucoup.

Je vous avoue que je peine un peu à comprendre quel est le véritable enjeu pour l'Europe à travers les nouvelles négociations de la PAC. La définition du *Green Deal*? La renationalisation des politiques agricoles? J'avoue que j'ai un peu de mal à situer cet acteur international par rapport aux deux autres grands acteurs dont il a été question tout à l'heure.

Et la France dans tout cela ?

Nous avons ici un émissaire du haut-commissaire au Plan, bien connu de la Fondation Res Publica et j'aurais envie de lui demander son point de vue sur cette question pour ne pas évacuer la France de notre réflexion.

BAPTISTE PETITJEAN

Bonsoir.

Je suis un peu « à la maison », ce soir, après avoir organisé ici chaque mois, pendant dix années, les colloques de la Fondation Res Publica avec Jean-Pierre Chevènement, Marie-Françoise Bechtel, Alain Dejammet, Lucien Bourgeois et tous les autres membres du Conseil scientifique... Nous avons d'ailleurs déjà travaillé sur la dimension stratégique de l'agriculture, il y a dix ans⁹.

Les constats de l'époque se sont aggravés si on parle de la France.

⁹ *La dimension stratégique de l'agriculture*, colloque organisé par la Fondation Res Publica le 7 novembre 2011.

La France, puissance agricole et agroalimentaire¹⁰, a de nombreux atouts qu'il faut souligner : premier exportateur mondial de vin, 3^{ème} exportateur mondial de céréales, grand exportateur de semences (secteur stratégique !), de produits laitiers, de malt (la consommation mondiale de bière augmente), excédentaire chaque année de 300 millions d'euros sur les pommes...

Nous rencontrons aussi de très grandes difficultés et ne pouvons ignorer de sérieux points noirs. En 2019, l'année précédant la crise sanitaire, l'excédent agricole et agroalimentaire français atteignait 7,8 milliards d'euros. Mais si l'on retire de cet excédent les Champagnes (3 milliards d'euros d'excédent), le Cognac (3,3 milliards d'euros d'excédent) et les vins rouges de Bordeaux (2 milliards d'euros d'excédent) qui, cumulés, font 8,3 milliards d'euros d'excédents, la France est déficitaire. La France est également déficitaire, tous produits confondus, vis-à-vis de ses partenaires de l'Union européenne. On pourrait dire que c'est une vue de l'esprit de retirer un produit d'une balance commerciale. Ceci dit, même au regard du Nutri-score qui est imparfait, il est difficile de se maintenir en bonne santé en se nourrissant intégralement de vin !

L'érosion de la puissance commerciale de la France est finalement assez rapide. Je crains qu'après le repli industriel (la Fondation Res Publica a beaucoup traité de la désindustrialisation) nous ne soyons entrés dans une phase de « désagricolisation » de la France. En 2000, la France avait des parts de marché à l'export au niveau mondial à hauteur de 8 %. Aujourd'hui on est autour de 4,5 %. En vingt ans nous avons divisé par deux nos parts de marché à l'export. La surface des vergers, en France, en 20 ans a chuté de presque 40 % si on exclut les fruits à coque. La surface des pêchers-nectariniers, par exemple, a baissé de près de 60 %, autant dire qu'il n'en reste plus grand-chose. Aujourd'hui, 50 %, voire plus, des fruits et légumes consommés en France sont importés. Selon un rapport sénatorial datant de 2019¹¹ 20 % de l'alimentation française est importée.

On peut parler d'une atteinte à notre « souveraineté alimentaire ».

¹⁰ Pour aller plus loin sur le commerce extérieur agricole et agroalimentaire de la France, lire la note d'ouverture n° 7 intitulée « La France est-elle une grande puissance agricole et agroalimentaire ? », série *L'agriculture : enjeu de reconquête*, Haut-Commissariat au Plan, juillet 2021.

¹¹ « *La France, un champion agricole mondial : pour combien de temps encore ?* », Rapport d'information de M. Laurent DUPLOMB, fait au nom de la commission des affaires économiques n° 528 (2018-2019) – 28 mai 2019.

Se posent aussi les questions de sécurité alimentaire.

Comment résoudre l'équation alimentaire mondiale ? C'est la question que pose le club DEMETER, et plus particulièrement Matthieu Brun et Sébastien Abis. « La France va nourrir la planète », entendait-on dans les grandes années du productivisme agricole français. Non, la France ne va pas nourrir la planète mais elle peut contribuer à résoudre une partie de l'équation alimentaire mondiale. Elle le fait déjà au Moyen-Orient et au Maghreb où l'on consomme beaucoup de blé français.

Ceci me permet de faire une incise sur les pénuries de farine. L'année dernière les Français ne trouvaient plus de paquets de farine de 1 kg dans les rayons. Je me suis renseigné auprès des meuniers. Ce n'était pas la farine qui manquait mais les paquets ! En effet, en France, seulement quatre entreprises industrielles mettent la farine dans des paquets de 1 kg. 50 % des paquets de farine de 1 kg consommés en France sont importés d'Allemagne, d'Italie, de Turquie (Turquie qui mène d'ailleurs une grande géopolitique de la farine).

M. Choplin, je vous ai écouté attentivement parler de la politique agricole commune. J'ai eu l'impression que vous étiez en train de décrire une PAC qui n'était plus commune, qui n'était plus agricole... et vous vous demandiez même si elle était une politique ! Vous n'avez pas cité le rapport du Centre commun de recherche (JRC, *Joint Research Centre*¹²)¹³ - manifestement bouclé vers janvier-février, donc avant la finalisation des négociations sur la PAC¹⁴ - selon lequel les stratégies que vous avez citées (« De la ferme à la fourchette », « Biodiversité 2030 »), auront des conséquences sur les niveaux de production qui pourraient aller jusqu'à -10 %, voire -15 % en fonction des produits. Une baisse de la production qui entraînera une augmentation de nos importations depuis les pays tiers. À quoi bon être toujours plus vertueux si nous importons toujours plus de mauvais produits, en tout cas des produits qui ne respectent pas nos standards, venus des pays tiers ?

¹² « Le Centre commun de recherche est le service scientifique interne de la Commission européenne. Il réalise des recherches et fournit des conseils scientifiques indépendants, fondés sur des éléments factuels, qui contribuent à étayer l'élaboration des politiques de l'UE. »

¹³ Modelling environmental and climate ambition in the agricultural sector with the CAPRI model, JRC Technical Report, 2021.

¹⁴ "Commission sat on Farm to Fork report for months, published quietly in August", *Euractiv*, 6 octobre 2021.

Je travaille maintenant auprès du Haut-commissaire au Plan. À travers nos publications, notamment la dernière, sortie aujourd'hui¹⁵, nous essayons de mettre en regard l'évolution de la consommation au niveau mondial et au niveau national avec nos forces et nos faiblesses. Au-delà de la souveraineté alimentaire, au-delà de la résilience alimentaire, la vision que nous essayons de proposer est celle de la puissance agricole et agroalimentaire. Je sais que cette notion de puissance agricole et agroalimentaire n'est pas forcément consensuelle. C'est en tout cas le cap que nous essayons de fixer à la France car c'est en se projetant qu'elle conservera sa capacité de production.

Nous avons cessé de nous projeter dans l'industrie. Le résultat se lit dans le niveau de désindustrialisation de notre pays. Voulons-nous la même chose pour nos industries agroalimentaires, pour notre activité agricole ?

Depuis un an, nous essayons de mettre en avant un cadre général : Au cœur du contrat social français tel qu'il a été imaginé au lendemain de la Seconde guerre mondiale avec le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) et à partir des ordonnances de 1945 sur la sécurité sociale, on trouvait le lien entre les forces productives du pays et le modèle social. Aujourd'hui une partie des termes du contrat ne sont plus tenus. La production sur notre sol est de plus en plus faible. Bien qu'un léger rebond ait eu lieu en 2017, 2018 et 2019 (le solde des créations et des destructions d'emplois industriels a été positif ces années-là), les emplois industriels ont diminué de moitié depuis 1980 (- 2,2 millions), pour s'établir à environ 12 % de l'emploi total aujourd'hui¹⁶, ce qui pose un problème dans un pays dont le modèle de protection sociale s'appuie sur les cotisations salariales. Nous essayons donc de remettre en avant l'idée de produire, et de bien produire, en France. S'agissant de l'agriculture il faut changer de paradigme et passer d'une société de consommateurs de produits à une société de consommateurs mais aussi de producteurs. C'est la vision que nous essayons de partager.

¹⁵ Note d'ouverture n°9 « Consommation et pratiques alimentaires de demain : quelle incidence sur notre agriculture ? », série L'agriculture : enjeu de reconquête, Haut-Commissariat au Plan, octobre 2021.

¹⁶ « *Les politiques industrielles en France - Évolutions et comparaisons internationales* », France Stratégie, novembre 2020 / Chiffres Eurostat ; Emploi salarié par secteur, série longue depuis 2014, Insee, septembre 2021.

Les trois autres exposés, sur la politique de la Chine, la politique des États-Unis, les tensions géopolitiques en Afrique, étaient vraiment édifiants. L'Afrique est un continent où vont s'affronter les puissances agricoles et agroalimentaires, où elles s'affrontent déjà. Le *challenge*, pour l'Europe et singulièrement pour la France, est de ne pas fuir les défis géopolitiques, mais de les relever. Je pense même que les standards de production que l'on s'impose en Europe méritent d'être davantage mis en avant sur le plan international.

THIERRY POUCH

Je suis très content de voir enfin Baptiste Petitjean avec lequel je me suis souvent entretenu au téléphone.

Votre propos est fondamentalement intéressant. Le silence dans la salle témoigne de la gravité du problème.

Juste un point : je ne partage pas votre avis sur la façon de décompter les postes dans la balance commerciale agroalimentaire. Je me suis souvent opposé – aimablement et cordialement – au sénateur Duplomb qui, dans son rapport d'information (*La France, un champion agricole mondial : pour combien de temps encore ?* – 28 mai 2019), avait justement écrit que, si l'on retire telle et telle production, on va dans le mur. C'est un non-sens économique : pour quel motif retireriez-vous le vin, les céréales, les produits laitiers, les bovins vivants, notamment les broutards, tout ce qui constitue les excédents ? Si nous faisons l'opération inverse, en retirant les produits de la pêche, les fruits et légumes, les oléagineux et tous les produits transformés, les conserves notamment, nous sommes largement excédentaires !

Sur notre balance commerciale en produits manufacturés, lourdement déficitaire pour les raisons que vous évoquiez de désindustrialisation, de choix politiques faits dans le passé, il y en aurait des choses à dire sur les bilans d'un certain nombre de gouvernements et sur le bilan de l'Europe. Mais si nous retirons ce qui subsiste de la force de notre industrie, même si c'est contesté aujourd'hui, l'industrie de l'armement, une partie de l'industrie chimique, les cosmétiques... vous verrez que notre solde déficitaire en produits manufacturés va exploser ! En termes d'analyse économique il faut quand même être raisonnable et, pour ma part, j'enseigne à mes étudiants qu'une balance commerciale intègre une nomenclature de produits. Vous ne pouvez pas pour

justifier la catastrophe retirer tel ou tel produit d'excellence parce qu'il tire vers le haut l'excédent.

Je vous rejoins sur un point. Depuis les années 60-70 l'Union européenne, où nous étions particulièrement excédentaires, était notre débouché naturel et les pays tiers constituaient un supplément. Aujourd'hui nous sommes déficitaires sur l'Union européenne. Même si ce déficit est pour l'instant relativement modeste c'est un signal intéressant. Le croisement des deux courbes entre l'Union européenne et les pays tiers se situe au moment de la crise économique et financière de 2008-2009. Nous avons profité du fait que les pays émergents et la Chine – qui n'est pratiquement plus un pays émergent – n'étaient que très peu touchés par les récessions que nous connaissions en Occident pour exporter davantage vers les pays tiers. C'est alors que les courbes se sont croisées. L'élargissement de l'Union européenne à des pays qui pour le moment n'ont pas rattrapé le niveau de vie a poussé les consommateurs de ces pays de l'Est à se tourner vers les produits à bas prix que leur fournissent les Allemands ou les Polonais. De même les politiques d'austérité infligées, au moment de la crise de la zone euro, à des pays comme le Portugal, l'Espagne ou la Grèce, ont amené les consommateurs de ces pays à faire des arbitrages sur les produits alimentaires qui nous ont été préjudiciables. Il faut donc aussi tirer le bilan de la politique de l'Union européenne qui a fait des choix qui n'allaient pas dans le bon sens.

Vous avez évoqué le *Green Deal* et ses conséquences. Outre l'étude que vous avez mentionnée, il faut citer celle qui l'a précédée aux États-Unis (États-Unis qui en profitent pour appuyer là où ça fait mal !) et les deux autres, de Wageningen et de l'université de Kiel¹⁷. Il est frappant de voir qu'elles convergent toutes pour dire que l'application du *Green Deal* débouchera sur des diminutions de production. L'étude qu'avait produite l'IDRI en 2019 sur la transition écologique horizon 2050¹⁸ prévoyait jusqu'à 30 % de baisse de la production qui pourraient être compensés par le fait que, produisant plus sur place, on importerait moins.

¹⁷ Selon une étude d'évaluation de l'impact du *Green Deal* dirigée par le professeur Christian Henning de l'Université de Kiel (CAU) et publiée en septembre 2021, le plan européen *Green Deal Farm to Fork* saperait les objectifs de durabilité environnementale sans aucun bénéfice économique significatif.

¹⁸ *Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine Enseignements d'une modélisation du système alimentaire européen*, Xavier Poux (AScA, Iddri) et Pierre-Marie Aubert (Iddri)

Les États-Unis n'attendent que ça pour reprendre la main sur une Union européenne vis-à-vis de laquelle ils sont déficitaires alors que partout ailleurs dans le monde ils sont excédentaires ! L'un des objectifs cachés du traité de libre-échange transatlantique (TAFTA) était d'ailleurs de récupérer le marché européen qu'il avait perdu avec la PAC. Donc nous sommes dans une situation de combat. Mais, du fait de ce qui s'est passé sur le territoire européen lors des deux guerres mondiales, le combat est pour l'Union européenne une notion étrangère. Le philosophe allemand Axel Honneth, successeur de Jurgen Habermas à l'école de Francfort, explique dans un texte retentissant publié il y a quelques mois (« *La reconnaissance : Histoire européenne d'une idée* ») que l'Union européenne ne peut plus s'appuyer sur sa mémoire pour avancer. On ne peut plus considérer que les guerres passées exigent de nous des compromis. Il développe aussi des idées assez intéressantes sur la justice sociale.

Je préconise que l'Union européenne renoue avec l'esprit de combat parce que nos adversaires ne nous feront aucun cadeau.

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT

Je fais une observation au passage, qui est d'abord d'ordre méthodologique, celle de notre critériologie.

Quels sont les critères en vertu desquels nous considérons qu'il faut aller dans cette direction plutôt que dans celle-là ?

M. Pouch a fait une réponse amusante à Baptiste Petitjean en se plaçant sur le terrain de l'économie politique alors que Baptiste, me semble-t-il, se plaçait sur un terrain purement pédagogique. Il voulait montrer simplement que notre déficit était latent s'il n'était dissimulé par l'excédent des vins. Mais c'était une façon de parler, pour se faire comprendre.

J'aimerais poser une question à M. Pouch. En 2000 nous avions un excédent agricole plus important qu'aujourd'hui. Cet excédent tend à fondre. Mais je n'isole pas l'agriculture du reste. Nous avons un déficit commercial annuel de 80 milliards d'euros tandis que nos voisins allemands accumulent un excédent de 250 milliards d'euros. Cela aboutit à une Europe soumise à une influence prépondérante, celle de l'Allemagne, tandis que la nôtre doit raser les murs.

Nous n'avons pas la vue d'ensemble de ce qu'est la position de la France en Europe. Ne parlons pas de la position de l'Europe : je n'ai pas vu que l'Europe avait

elle-même une critériologie. Les institutions européennes ont produit deux documents qui vont à l'envers l'un de l'autre : la PAC et l'étude du JRC sur les conséquences du « *Green Deal* ».

Où est l'intérêt de la France lié à l'intérêt de l'Europe ? Telle est la question qui me paraît devoir nous guider. En effet je ne distingue pas les deux. Je pense que la France – avec Aristide Briand, Jean Monnet, Robert Schuman, etc. – est très largement à l'origine de la construction européenne. La question est de savoir comment nous posons aujourd'hui le problème politiquement. Considérons-nous qu'il faille rétablir un équilibre que nous avons laissé compromettre ? C'est quand même très grave pour le pays car tous ces déficits qui s'accumulent aboutissent évidemment à une position nette négative. La France doit donc chaque année payer davantage et voir ses entreprises rachetées. Tout cela est quand même préoccupant. Et l'agriculture n'est qu'une petite partie du problème et de la réponse.

Il faut savoir dans quel cadre nous raisonnons, quels sont nos critères, notre critériologie. L'intérêt national a-t-il encore un sens ? Comment le concilier avec l'intérêt européen ? Comment voyons-nous les choses au plan mondial ? Dans l'immédiat, où voulons-nous que l'Europe aille ? Quel rôle pensons-nous que la France peut jouer à cet égard ?

Ce sont des observations faites au passage. Elles ont un caractère méthodologique.

Mais la méthodologie rejoint la politique...

THIERRY POUCH

Par rapport à ce que je disais à Baptiste Petitjean je suis tout à fait d'accord pour faire de la pédagogie. Il ne faudrait pas pour autant que cette pédagogie conduise à alarmer les populations en les convainquant que notre agriculture n'est pas performante. C'était dans ce sens-là que je le disais, au-delà de mon propos, plus méthodologique, sur la signification de retirer tel ou tel produit.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Mais je crois que vous étiez l'un et l'autre dans une optique volontariste. Et c'est ce qui compte.

LUCIEN BOURGEOIS

Quelques observations par rapport à ce débat.

Dans la position européenne comme dans la position française je déplore l'immobilisme dont je parlais dans l'introduction. Depuis plus de trente ans nous fonctionnons avec des aides directes dont nous savons qu'elles font augmenter le prix des hectares et qu'elles ne servent pas à grand-chose pour orienter la production. « Au bout de sept ou huit ans il faut changer de politique si ça ne marche pas ! », avait coutume de dire Pisani. Il ne faut pas attendre trente ans ! Mais on ne change pas...

On se plaint que les importations ne doivent pas obéir aux mêmes critères environnementaux que les productions européennes. Mais il n'y a pas de douaniers européens ! Les seuls douaniers qui pourraient, à Rotterdam ou Anvers, contrôler les produits importés sont des douaniers hollandais ou belges. Or ni la Belgique ni la Hollande n'ont intérêt à être sévères pour les importations qui font vivre les ports. Les Pays-Bas, avec un excédent de 30 milliards d'euros pour un pays dont le territoire agricole couvre 1,87Mha, en tirent grand bénéfice !

Je pense que nous avons des marges de manœuvre.

Le vin français, dont vous avez parlé, est une réussite absolument extraordinaire qui nous a permis de conquérir environ un tiers du marché mondial du vin. Les vins partant de France sont en moyenne à 7 euros du litre, contre 39 centimes du litre pour les vins importés d'Espagne ! Ce « génie français » qui nous permet de vendre des bouteilles de vin (et du Comté et un certain nombre de produits d'exception) à des prix absolument extraordinaires dans l'ensemble du monde devrait pouvoir s'appliquer à d'autres productions agricoles. Mais une rente de situation s'est établie du fait des aides aux producteurs de céréales qui, tous,

avouent qu'on ne peut pas distinguer un kilo de blé d'un autre kilo de blé alors que les productions de vin sont extrêmement différentes selon les terroirs.

Quand l'Allemagne basculait les cotisations d'assurance chômage sur la TVA, ce qui favorise l'emploi et la neutralité du financement de la sécurité sociale, nous continuions à crier au scandale à la seule évocation d'une TVA sociale – considérant qu'une telle réforme acterait le fait que le futur accroissement des dépenses sociales ne pourrait être financé que par une augmentation des cotisations – sans voir que cela nous désavantageait vis-à-vis de l'Allemagne. Il y a un moment où il faut quand même être un peu réaliste !

Nous vantons nos « remarquables » chaînes de supermarchés sans considérer les dégâts causés par la pression démentielle qu'elles font peser sur les industries alimentaires, sur les PME françaises. Ne nous étonnons pas de la disparition de nos PME : on a sauvé l'indice des prix mais on n'a pas sauvé l'emploi !

Dernier exemple. En France la détaxation du gasoil pour les tracteurs coûte 1,3 milliard d'euros, plus que tout ce que l'on consacre au soutien de la montagne. Est-il bien raisonnable, des années après le Grenelle de l'environnement, de continuer à détaxer le fuel agricole ?

Ce ne sont que quelques exemples qui révèlent qu'on n'ose rien changer, au point de nous retrouver dans des impasses. Si, par exemple, nous avions mis une partie de l'argent consacré à la production céréalière sur les fruits et légumes nous aurions probablement une meilleure balance des fruits et légumes.

Ce n'est pas impossible, c'est une question de volonté politique au niveau de la France comme au niveau de l'Europe. Nous sommes encore le premier producteur agricole en Europe, il n'est donc pas impossible pour les gouvernants français de se faire entendre à Bruxelles afin que nous sortions enfin de l'immobilisme.

DANS LA SALLE

M. Petitjean a évoqué la compatibilité entre l'autosuffisance alimentaire et la transition écologique. Réduire les aides à l'hectare et renforcer le pilier 2 de la PAC risque de favoriser les importations. Voyez-vous des solutions à cela ? Que proposez-vous ?

MATTHIEU BRUN

Je reviens à cette puissance qu'est le consommateur. Thierry Pouch a justement mentionné les deux études sur la transition écologique en Europe. Des changements de régime alimentaire ont lieu. Je ne sais pas dans quelle mesure les autres études ont pris en compte ces changements systémiques dans leurs analyses et leurs scénarios. C'est là toute la difficulté de l'ambition européenne d'un *Green Deal* qui n'est peut-être pas assez géopolitique pour imposer ses normes à l'international, dans la « philosophie de combat » prônée par Thierry Pouch. Nous sommes face à un enjeu de changement de système alimentaire – certainement insuffisant – et de prise en compte de l'économie circulaire, ce qui nous ramène au gaspillage alimentaire. J'insiste sur la notion de consommateur, de « consommateur » qui n'est pas une vue de l'esprit dans la mesure où les comportements alimentaires, la capacité à payer plus cher son alimentation sont aussi au cœur de la transition telle que vous l'avez décrite.

THIERRY POUCH

L'Union européenne veut fixer des normes environnementales, notamment pour les produits importés, avec la perspective de « clauses miroirs ». Au moment où notre production industrielle et notre agriculture commencent à décliner allons-nous pouvoir asseoir sur les normes le pouvoir qui nous reste au point de l'imposer aux autres ? C'est une question que je me pose.

Je pense que nous allons au-devant de conflits de souveraineté. En effet, les pays visés par les « clauses miroirs » ou les mécanismes d'ajustement-carbone aux frontières auront loisir d'adopter des mesures de rétorsion, voire de déposer

plainte auprès de l'OMC, arguant que ces « clauses miroirs » constituent des sources de distorsions concurrence.

Les États-Unis ont développé un concept intéressant de « productivité durable ». Le terme de « productivité » révèle qu'ils ne vont pas renoncer à produire – pour peu que l'environnement ne vienne pas trop marcher sur les plates-bandes des producteurs – mais ils affichent quand même la notion de durabilité.

Le consommateur a exprimé des « attentes sociétales ». Mais peut-être faudrait-il informer ce consommateur aussi des enjeux plus géostratégiques du moment. Le monde est dangereux, instable. Au-delà de l'aspect qualité du produit et de son inscription dans la durabilité, il faut peut-être susciter la prise de conscience que ceci s'inscrit aussi dans une écosphère particulièrement dangereuse.

GÉRARD CHOPLIN

Je ne partage pas tout ce qui a été dit. Il faut savoir ce que l'on veut.

Les enjeux globaux géostratégiques vont être dominés dans les années qui viennent par le réchauffement climatique et par l'extinction de la biodiversité.

À propos de performances agricoles ou de productivité, si on n'inclut pas les externalités négatives, si on enlève les aides directes à l'hectare et l'aide au gasoil dont a parlé Lucien Bourgeois on peut reparler de la compétitivité des céréaliers français. S'ils sont si compétitifs que ça ils n'ont pas besoin d'aides. Or ce sont eux qui empochent le maximum.

Bien sûr un meilleur respect de l'environnement et des conditions sociales peut diminuer le rendement brut. Il en est de même pour l'agriculture biologique. Mais il ne faut pas regarder cela sur le très court terme. Les sols céréaliers de la Beauce s'appauvrissent, les nappes phréatiques y sont de plus en plus contaminées, on va chercher l'eau potable de plus en plus loin. Cela pose des problèmes de résistance à la sécheresse, de résistance au réchauffement climatique et de réserves en eau des sols. Un reportage sur la sécheresse des sols diffusé sur Arte montrait les dégâts catastrophiques provoqués par les pratiques agricoles en Allemagne de l'Est où on a des déserts. Donc, effectivement, nous exporterons peut-être moins de céréales parce que nous aurons beaucoup diversifié notre production en faisant de l'agroécologie et de l'agroforesterie. Restaurer les sols est une des priorités.

Il faut considérer les moyen et long termes car le réchauffement climatique va beaucoup plus vite qu'attendu. Pour moi il n'y a pas aucune contradiction entre le *Green Deal* et l'autosuffisance alimentaire de l'Europe.

Il ne faut pas oublier qu'un tiers de la production alimentaire est gaspillée en Europe (dans le Sud il y a moins de gaspillage mais beaucoup plus de pertes après récolte). Donc on peut produire moins !

Il ne faut pas oublier non plus que les productions très intensives, où j'inclus l'élevage (il faudrait parler de ce que l'élevage industrialisé coûte au consommateur, au contribuable et à notre santé), nécessitent des importations massives. La seule fabrication des engrais azotés, surtout produits avec du gaz, représente 20 % de toute l'énergie consommée en agriculture. Si nous voulons réduire les gaz à effet de serre il va bien falloir diminuer l'utilisation des engrais azotés de synthèse. Cela figure aussi dans le *Green Deal*. Il y a dans le sol des bactéries qui font le travail gratuitement. Encore faudrait-il les favoriser.

Nous assistons en ce moment à une offensive très forte contre le *Green Deal* pour ne rien bouger. Nous savons bien d'où elle vient. Mais si on ne bouge rien c'est la catastrophe assurée. Elle est déjà en route. Il suffit de voir les nappes phréatiques dans le sud de l'Espagne, qui sont de plus en plus salées.

Lucien Bourgeois a cité le Comté et le vin, très largement sous appellation d'origine en France. Or ce sont deux systèmes de production régulés. C'est bien ce qui nous manque dans les autres productions. Or, depuis 1992, l'Europe a abandonné les régulations des marchés, au détriment surtout du revenu des agriculteurs. Beaucoup de céréales ne sont pas de bonne qualité, au point qu'on n'arrive pas à en faire du pain. Et nous importons nos lentilles et notre blé dur du Canada où les herbicides sont de plus en plus utilisés, notamment dans la Saskatchewan.

Si on veut redonner de la valeur et de la qualité aux produits il faut changer complètement les modes de production agricoles – condition nécessaire mais largement insuffisante – et il faut une régulation des marchés agricoles. On peut la faire différemment de ce qu'elle était dans la première PAC.

MARIE-FRANÇOISE BECHTEL

Merci. Nous avons bien compris que pour vous le *Green Deal* se heurte aux *lobbies*. Il reste à prouver qu'il n'y a pas de *lobby* derrière le *Green Deal* tel qu'il a été fabriqué !

JEAN-MARC CHAUMET

Quand on parle du changement d'alimentation du consommateur il faut insister sur la distinction entre citoyen et consommateur. Il arrive que le citoyen veuille quelque chose que le consommateur ne va pas forcément acheter. Selon les sondages, les citoyens veulent plus de « bio », plus de « produits durables » mais le consommateur n'achète pas toujours « bio ». On voit aujourd'hui les difficultés du lait « bio », entre les vagues de conversions poussées par les pouvoirs publics et une consommation de lait « bio » qui tend à plafonner.

Certains changements de méthodes de production sont voulus par le citoyen qui s'en détourne en tant que consommateur.

THIERRY POUCH

À propos des lentilles qui proviennent du Canada, je rappelle que l'Union européenne a signé un accord de libre-échange avec le Canada... Il y a certainement une contradiction entre les objectifs du *Green Deal* et le fait que jusqu'à présent l'Union européenne a fait son cheval de bataille du libre-échange et croit encore à une politique commerciale qui, certes, va nécessairement évoluer avec les problèmes climatiques.

Je remercie les intervenants.

Nous avons traité trois ou quatre questions fondamentales :

La question de l'autosuffisance alimentaire remonte très haut et très loin dans l'histoire, y compris, étonnamment, pour des pays comme les États-Unis.

L'enjeu géostratégique vient percuter simultanément les questions de l'autosuffisance alimentaire et de la souveraineté agricole.

Il y a une contradiction qui ne peut pas être résolue entre nous tous, entre ce que j'appellerai la « puissance » et la « vertu ». La « puissance » agricole nécessaire pour un pays comme le nôtre, reste un enjeu d'autant plus fondamental que, comme cela a été rappelé, nous avons perdu beaucoup d'industries, et « vertu » qui serait naturellement l'idéal qui réconcilierait le consommateur et le citoyen.

Sans oublier la nécessité de lutter pour la transition énergétique tout en nourrissant la planète. Vous avez rappelé que l'Afrique aura bientôt 1,3 milliard d'habitants que l'on veut précisément faire vivre dans les zones rurales.

Je crois que toutes ces questions ont été traitées, rebattues et nous n'irons pas plus loin ce soir.

Il me reste donc à remercier infiniment tous les participants et le public.

PUBLICATIONS RÉCENTES

QUELLES INSTITUTIONS POUR DEMAIN ?

Colloque du 22 septembre 2021

LA FORMATION DES PROFESSEURS DES ÉCOLES, UN ENJEU MAJEUR POUR LE XXI^E SIÈCLE

Colloque du 19 mai 2021

COMMENT PENSER LA RECONQUÊTE DE NOTRE INDÉPENDANCE INDUSTRIELLE ET TECHNOLOGIQUE ?

Colloque du 13 avril 2021

ÉTATS-UNIS : CRISE DE LA DÉMOCRATIE ET AVENIR DU « LEADERSHIP » AMÉRICAIN

Colloque du 9 mars 2021

L'ALLEMAGNE ET LA CONSTRUCTION DE LA STABILITÉ EUROPÉENNE

Colloque du 10 février 2021

ENSEIGNER LA RÉPUBLIQUE

Séminaire du 20 janvier 2021

LA POLITIQUE DE RECHERCHE, ENJEU POUR L'AVENIR

Colloque du jeudi 26 novembre 2020

LA CHINE DANS LE MONDE

Colloque du mardi 17 novembre 2020

LE RETOUR DE L'ÉTAT, POURQUOI FAIRE ?

Séminaire du mardi 6 octobre 2020

DE L'ARRÊT DU TRIBUNAL CONSTITUTIONNEL DE KARLSRUHE DU 5 MAI 2020 À LA RELANCE BUDGÉTAIRE ET MONÉTAIRE : LES CHEMINS D'UN LEADERSHIP EUROPÉEN ?

Séminaire du mardi 22 septembre 2020

**L'AVENIR DE L'INDE, ENTRE INTÉRÊT NATIONAL ET ASPIRATIONS
RÉGIONALES ET MONDIALES**

Séminaire du mercredi 9 septembre 2020

**ISLAMISME (ISLAM POLITIQUE) ET DÉMOCRATIE DANS LE MONDE
MUSULMAN : QUELLE(S) GRILLE(S) DE LECTURE ?**

Colloque du mercredi 4 mars 2020

**IRAN, ÉTATS-UNIS, OÙ LA CRISE AU MOYEN-ORIENT NOUS
CONDUIT-ELLE ?**

Colloque du mercredi 5 février 2020

QUELLE RECOMPOSITION POLITIQUE POUR LA FRANCE ?

Colloque du mardi 3 décembre 2019

QUELLE RECOMPOSITION GÉOPOLITIQUE DU CAPITALISME ?

Colloque du mardi 5 novembre 2019

**L'IMPACT DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES SUR LE TRAVAIL ET
L'EMPLOI**

Colloque du mardi 24 septembre 2019

**IMMIGRATION ET INTÉGRATION – TABLE RONDE AUTOUR DE
PIERRE BROCHAND**

Séminaire du mardi 2 juillet 2019

DÉFIS ÉNERGÉTIQUES ET POLITIQUE EUROPÉENNE

Colloque du mardi 18 juin 2019

L'EURO VINGT ANS APRÈS, BILAN ET PERSPECTIVES

Colloque du lundi 6 mai 2019

LA SOUVERAINETÉ EUROPÉENNE, QU'EST-CE À DIRE ?

Colloque du mardi 16 avril 2019

**LA BAISSÉ DE LA NATALITÉ ET LES PERSPECTIVES DE LA
DÉMOGRAPHIE FRANÇAISE**
Séminaire du mardi 2 avril 2019

OÙ VONT LES ÉTATS-UNIS ?
Colloque du mardi 29 janvier 2019

SITUATION DE L'ITALIE, RÉALITÉ ET PERSPECTIVES
Colloque du mercredi 5 décembre 2018

**ORDOLIBÉRALISME, MERCANTILISME ALLEMAND ET FRACTURES
EUROPÉENNES**
Colloque du lundi 19 novembre 2018

LE DROIT CONTRE LA LOI
Colloque du lundi 22 octobre 2018

L'EUROPE FACE À L'EXTRATERRITORIALITÉ DU DROIT AMÉRICAIN
Colloque du lundi 24 septembre 2018

FAKE NEWS, FABRIQUE DES OPINIONS ET DÉMOCRATIE
Colloque du mercredi 20 juin 2018

LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE, LA STRATÉGIE DE LA CHINE
Colloque du lundi 4 juin 2018

L'EUROPE, COMMENT CA MARCHE ET COMMENT LA REDRESSER ?
Colloque du mardi 20 mars 2018

DÉSERTIFICATION ET RÉANIMATION DES TERRITOIRES
Colloque du mardi 27 février 2018

NOTES ET ÉTUDES :

Parues récemment :

- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, et **Benjamin Morel**, président du Conseil scientifique, « **Une Vème République rénovée – Les propositions de la Fondation Res Publica** », janvier 2022.
- **Joachim Sarfati**, « **L'Europe de l'armement, vecteur de puissance ou braderie des moyens de notre indépendance** », septembre 2021.
- **Baptiste Petitjean**, ancien directeur de la Fondation Res Publica, « **Allemagne, un sursaut inattendu** », juin 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'ordolibéralisme allemand, obstacle à la puissance européenne** », mai 2020.
- **Anne-Marie Le Pourhiet**, Professeur de droit public à l'Université Rennes 1, membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La gestation historique et juridique de la souveraineté nationale et populaire** », mai 2020.
- **Jean-Éric Schoëttl**, conseiller d'État (h), membre du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **La souveraineté nationale à l'épreuve du droit européen** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **L'intégration européenne et la résurgence des nationalismes** », mai 2020.
- **Marie-Françoise Bechtel**, présidente de la Fondation Res Publica, membre du Conseil d'administration de l'IFRI, ancienne parlementaire, Conseiller d'État (h), « **Peut-il y avoir une démocratie européenne ?** », janvier 2020.
- **Benjamin Morel**, maître de conférence en Droit public à l'Université Paris II Panthéon-Assas, président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Le droit à la différenciation, les dangers d'une révision constitutionnelle** », juillet 2019.
- **Alain Dejammet**, ancien président du Conseil scientifique de la Fondation Res Publica, « **Samuel P. Huntington revisité** », avril 2019.

NOTES DE LECTURE :

Parues récemment :

- « **Le nucléaire civil, une industrie d'avenir** », note de lecture de l'ouvrage de Cédric Lewandowski, *Le Nucléaire* (Que sais-je ? 2021), par Guillaume Servant.
- « **La crise du modèle néolibéral et l'avenir du capitalisme** », note de lecture de l'ouvrage de Patrick Artus et Marie-Paule Virard, *La dernière chance du capitalisme* (Odile Jacob 2021), par Joachim Sarfati.
- « **La recherche française victime d'une contamination militante ?** », note de lecture de l'ouvrage de Nathalie Heinich, *Ce que le militantisme fait à la recherche* (Gallimard, Tracts, 2021), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Le rôle moteur de l'État dans l'innovation** », note de lecture de l'ouvrage de Mariana Mazzucato, *L'État entrepreneur, pour en finir avec l'opposition public-privé* (2015 ; trad. Fayard, 2020), par Guillaume Mars.
- « **L'assimilation et le modèle républicain français** », note de lecture de l'ouvrage de Raphaël Doan, *Le Rêve de l'assimilation* (Passés composés, 2021), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **La dépendance aux métaux rares et les contradictions de la transition énergétique et numérique** », note de lecture de l'ouvrage de Guillaume Pitron, *La guerre des métaux rares* (Les liens qui libèrent, 2018), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
- « **Assiste-t-on à une renaissance des classes populaires ?** », note de lecture de l'ouvrage de Christophe Guilluy, *Le temps des gens ordinaires* (Flamarion, 2020), par Joachim Imad, directeur de la Fondation Res Publica.
 - « **La relation franco-allemande et le problème de l'hégémonie en Europe** », note de lecture de l'ouvrage de Georg Blume, *Der Frankreich-Blues* (Edition Körber, Hambourg, 2017), par Baptiste Petitjean, ancien directeur de la Fondation Res Publica, et Lise Buttin.

SOUTENEZ LA FONDATION RES PUBLICA !

Pour nourrir sa réflexion et conduire sa mission d'irrigation du débat intellectuel et d'aide à la décision publique, la Fondation Res Publica a besoin du soutien des entreprises et des particuliers. Leur aide est particulièrement précieuse dans un contexte de réduction de l'aide que la Fondation perçoit de l'État, en raison de restrictions budgétaires de plus en plus fortes.

La Fondation étant reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005, les versements que vous lui accorderez-vous feront bénéficier d'un avantage fiscal conséquent.

Pour les particuliers :

Impôt sur le revenu (IR) : la loi de finances permet **une déduction de l'impôt sur le revenu de 66 % du montant de vos dons** dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Dans le cas d'un don de 1000 euros, vous pouvez déduire 660 euros de votre impôt sur le revenu.

Pour les entreprises, les organismes et les associations :

Impôt sur les sociétés (IS) : la loi de finances permet une déduction de vos dons de l'impôt sur les sociétés (ou IR pour les sociétés de personne), **à hauteur de 60 %**, dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT (report possible durant 5 ans).

Dans le cas d'un don de 10 000 euros, vous pourrez déduire 6 000 euros d'impôt. Votre contribution aura réellement coûté 4 000 euros à votre entreprise.

Un don supérieur ou égal à 200 euros vous permettra par ailleurs de recevoir à votre adresse les « Cahiers » de la Fondation Res Publica.

Avec tous mes remerciements,

Jean-Pierre Chevènement

Contact : +33 (0)1 45 50 39 50 ; fondationrespublica@gmail.com ou benjelloun@fondation-res-publica.org

FONDATION RES PUBLICA

52, rue de Bourgogne

75 007 Paris

☎ 01.45.50.39.50

info@fondation-res-publica.org

Achévé
d'imprimer
en janvier 2022